



Chers Concitoyens,

Une nouvelle saison touristique démarre et le soleil est au rendez-vous !

Nous espérons que les vacanciers seront nombreux à fréquenter nos plages et nos chemins de randonnée.

Les postes de secours de Kerhillio et de Kerouriec fonctionnent depuis le 2 juillet avec deux CRS et six MNS comme l'an passé. Souhaitons que l'été se déroule dans de bonnes conditions et que nous n'ayons pas à déplorer d'accidents graves durant ces deux mois. Le bon sens et la prudence doivent être de rigueur

Les renforts de gendarmerie et la police municipale seront également présents pour assurer votre sécurité avec, cette année encore, la présence de la brigade équestre, très efficace sur la bande littorale.

Le camping municipal a enfin ouvert ses portes avec deux semaines de retard et a pu accueillir les habitués qui ont manifesté leur fidélité en étant présents dès l'ouverture.

Les employés des services techniques ont achevé à temps la mise en place de tout le dispositif nécessaire pour la saison touristique malgré le retard pris durant deux semaines, en juin, avec l'arrivée imprévue de près de deux mille « vacanciers » ! Arrivée massive qui a beaucoup perturbé la vie communale et pendant lesquelles nous les avons beaucoup sollicités, y compris les dimanches. Je tiens à féliciter toute l'équipe !

Merci à ceux qui m'ont épaulée dans ce difficile bras de fer engagé ce dimanche 5 juin : mes adjoints (tous présents), certains conseillers municipaux et la population présente sur le site.

Mais, il n'était pas question pour moi de céder, l'application de la loi doit être la même pour tous sans oublier qu'une telle répétition d'événements semblables pourrait compromettre durablement le développement économique de notre commune.

J'ose espérer que cela ne se reproduise plus mais restons vigilants !

Revenons à des choses plus réjouissantes : certaines réalisations touchent à leur terme, l'adjoint aux travaux vous en parle dans sa rubrique.

La réhabilitation avec extension de la mairie a été validée par le Conseil Municipal ; les trois cabinets d'architectes, retenus par le comité de pilotage, ont jusqu'à fin juillet pour rendre leur copie.

Le choix de l'architecte finaliste devrait avoir lieu début septembre.

La municipalité a choisi de se doter d'un Agenda 21. L'investissement de la population sera indispensable pour la réussite d'un tel projet. Vous serez régulièrement informé de l'évolution de la démarche. Nous comptons sur votre participation active !

Chers concitoyens, la municipalité nourrit l'ambition de réussir dans ses entreprises. Aussi, je fais appel à vous et à votre sens civique, car malgré les moyens humains et matériels dont nous nous dotons, votre participation et votre appui sont indispensables pour atteindre nos objectifs.

Je termine en vous souhaitant de bonnes vacances et une bonne saison touristique.

**Votre Maire
Marie-Françoise LE JOSSEC**



La totalité des comptes-rendus est consultable sur le site internet de la mairie ainsi que le bulletin.

■ Séance du 10 décembre 2010

Extraits des comptes rendus

– Plan de désherbage communal.

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal la démarche entreprise par la commune avec le Syndicat mixte de la Ria d'ETEL pour la mise en place d'un plan de désherbage communal et validée par délibération du 4 décembre 2009. Son but est de mettre en évidence le risque de pollution lié à l'application de désherbant sur les espaces publics de la commune, de faire le diagnostic des pratiques de désherbage et de proposer des solutions adaptées venant se substituer à l'emploi uniforme et systématique des herbicides chimiques. Son acquisition doit s'accompagner d'un travail de réflexion et d'une remise en question de la part de la municipalité comme de ses services techniques : doit-on désherber partout ? Quelle est la place de la végétation spontanée sur nos trottoirs ?

Ce programme, qui a été confié à la société Proxalys, et présenté au groupe de travail le 18 janvier 2010 est aujourd'hui achevé.

Une restitution en est faite à l'assemblée délibérante, par un représentant de la société Proxalys Environnement et une représentante du Syndicat Mixte de la Ria d'ETEL.

– Projet de lotissement du stade : délibération complémentaire – Mise en œuvre d'une clause anti spéculative.

Dans le cadre de la politique communale permettant aux jeunes ménages, bénéficiant des conditions du Pass Foncier, d'accéder à la propriété, la municipalité a décidé la création d'un lotissement rue du stade. Par délibération du 23 juin 2010, le Conseil municipal a validé le projet et fixé le prix de vente à 100 euros du mètre carré.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de se prononcer sur la mise en œuvre d'une clause anti spéculative.

Ainsi, dans le cas où la revente des biens immeubles concernés interviendrait dans le délai de dix ans à compter de la date de signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur serait dans l'obligation de verser à la commune une indemnité de base.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Fixe l'indemnité que le propriétaire cédant le bien devra verser à la commune à 53 euros par m² de surface foncière. Il est précisé que cette indemnité sera révisée en tenant compte de l'indice INSEE du coût de la construction (ICC) ou de tout autre indice s'y substituant, l'indice pris en compte étant le dernier connu au moment de la signature de l'acte de vente.

Dit que si la vente est due à un cas de force majeure (tel qu'un décès ...) le Conseil municipal sera saisi et statuera sur la suite à donner.

– Convention d'objectifs pour un Office de Tourisme.

Madame le Maire expose à l'assemblée que, conformément à la loi n°92-1341 du 23/12/1992, portant répartition des compétences dans le domaine du tourisme, la Municipalité d'ERDEVEN a délégué les missions de service public d'accueil, d'information, d'animation, et de promotion touristiques locales, à l'Office de Tourisme d'ERDEVEN reclassé 2 étoiles par le préfet du Morbihan en date du 02/03/2010. Il en découle qu'une convention d'objectifs doit être conclue entre la Commune et l'Office du Tourisme. Cette convention, d'une durée de trois ans, doit être renouvelée à échéance. Elle ajoute que la convention en cours expirant le 31 décembre 2010, le Conseil municipal doit se prononcer sur le nouveau projet de convention qui couvrira les trois prochaines années.

Les modifications apportées à la convention sont les suivantes :

– Poursuite de la démarche qualité visant l'obtention du label « Qualité Tourisme ».

– Augmentation de l'enveloppe budgétaire allouée pour les 3 années de 15.000 euros.

dit que les crédits correspondants seront portés sur les budgets 2011-2012-2013.

– Cession de voiries – Lotissement « les camélias »

Madame le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que par convention en date du 9 novembre 2004, son prédécesseur avait acté avec la société « Atlantic aménagement », aménageur de la Résidence des Camélias (section ZY n°10 et n°11), le principe d'une cession à titre gratuit au profit de la Commune, de la voirie principale du lotissement cadastrée : section ZY n° 214 et par voie de conséquence accepté le transfert avec tous les réseaux, parkings et espace vert et uniquement l'éclairage public de la petite voie.

Elle précise que les travaux de finition avant transfert de la voirie ont été réalisés et ont fait l'objet d'une attestation de bonne réalisation par le bureau d'études LEGRIVE.

Elle expose que le Président de l'ASL Résidence des Camélias, l'a rencontré à plusieurs reprises et qu'il souhaite que la parcelle cadastrée section ZY 217, recevant le poste de relevage des eaux usées ainsi que la parcelle cadastrée section ZY 216, impasse desservant les lots numéros 3-4-5-6 soient également transférées dans le domaine communal.

Le Conseil municipal est donc invité à se prononcer.



Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- autorise madame le Maire à mener les opérations nécessaires à ce transfert conformément à la convention du 9 novembre 2004.
- accepte le transfert de la parcelle cadastrée section ZY 217, recevant le poste de relevage des eaux usées.
- rejette le transfert de l'impasse, parcelle ZY 216, conformément aux dispositions prises lors de la délibération du 19 septembre 2008 (pas de liaison entre deux voies publiques).
- autorise Madame le Maire à signer tous actes à intervenir dans ce dossier.

- Monument " Peuple des Dunes" présentation du projet

Madame le Maire expose avoir rencontré les représentants du collectif « le Peuple des Dunes » qui est à l'origine de l'opposition au projet d'extraction de sable par le groupe cimentier LAFARGE, entre les côtes d'Erdevén et l'île de Groix.

La détermination du collectif et la mobilisation de milliers de personnes ont abouti au retrait du projet. Pour marquer cette lutte, les représentants du collectif souhaiteraient ériger un monument sur la commune (hauteur hors sol de 2 m), au même titre que les opposants au projet de centrale nucléaire au début des années 70 ont marqué leur lutte par la pose d'une Main d'acier Verte à Kérouriec.

Après échange avec les représentants du collectif et visite de plusieurs sites, le site de Kerhillio semblerait le plus adapté.

Madame le Maire invite l'assemblée à se prononcer à ce sujet.

Monsieur Bonnac A. précise que ce monument sera l'œuvre d'un artiste, façonné à partir d'un bloc de granit et aura l'aspect d'un menhir d'une hauteur de 1.80 à 2 mètres. Son coût sera de l'ordre de 8000 euros. Les communes environnantes seront sollicitées pour l'attribution d'une subvention, le financement n'étant pas assuré.

Pour la majorité des élus, ce projet est trop imposant et ne peut être accepté en l'état.

Son implantation sur ce secteur suscite aussi des interrogations quant à la légalité vis à vis du droit des sols : zonage du POS Nds.

Diverses suggestions sont lancées :

revoir la dimension du projet ;

pose d'une « plaque commémorative » au niveau de la table d'orientation

ne rien ériger ni apposer.

A cela, il est répondu que le mouvement étant d'ampleur, la symbolique doit l'être aussi.

Au vote, huit élus sont favorables au projet tel que présenté.

Le vote ne s'étant pas passé en toute régularité (d'éventuelles abstentions n'ayant pas été sollicitées), la décision n'est pas actée et le Conseil municipal sera convoqué le 18/12/2010 pour délibérer à nouveau sur cette affaire.

- Protection et valorisation du patrimoine mégolithique du Sud Morbihan

Candidature au classement UNESCO.

Madame le maire informe le Conseil municipal que, dans le cadre de la protection et de la valorisation du patrimoine mégalithique du sud Morbihan, une réflexion est actuellement en cours dans le but d'un dépôt de candidature au classement UNESCO.

Lors d'une réunion en mairie de Baden le 4 octobre 2010, une discussion a eu lieu sur la méthode la plus efficace à adopter pour préparer et porter le dossier de candidature. Les participants ont évoqué le principe de la création d'une association regroupant les 26 communes du périmètre concerné ainsi que deux syndicats intercommunaux, le département du Morbihan, la région Bretagne, l'État et le Centre des Monuments Nationaux.

Les maires présents ou représentés à cette réunion ont souhaité consulter au préalable leur Conseil municipal sur ce point déterminant.

Sur la demande du sous-préfet, madame le Maire demande donc aux membres du Conseil municipal de donner leur avis quant à la manière de porter au mieux le projet de la candidature du patrimoine mégalithique du Sud Morbihan pour un classement à l'UNESCO.

- Décisions prises dans le cadre de la délégation au titre de l'article L 2121-22 du CGCT.

- 22-10-2010 : Signature d'une convention avec UCO Bretagne Sud, dans le cadre d'un projet tuteuré qui aura pour objet essentiel de développer un comportement professionnel à travers la réalisation d'un projet touristique en lien avec l'office du tourisme. Les frais incombant à la collectivité sont limités aux frais de déplacement des étudiants.

- 09-11-2010 : Signature d'un contrat « Inspection pour le classement du terrain de camping » avec la Société Bureau VERITAS, pour un montant de 920.00 € H.T (mise aux normes fixées par arrêté interministériel du 11 janvier 1993).

- 25-11-2010 : Signature d'un contrat de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la salle polyvalente avec M. Alain LE MASSON, architecte DPLG. Les honoraires sont fixés en pourcentage, au taux de 9.80% du montant final hors taxes des travaux.

- Signature d'un devis avec la société Acoustique Bâtiment Services, pour la réalisation d'une étude acoustique de l'intérieur de la salle polyvalente, pour un montant de 1400.00 € H.T.

- 29-11-2010 : Signature d'une convention d'assistance juridique (renouvellement - 2011) avec la Sté d'avocats DRUAIS-LAHALLE & Associés de RENNES pour les dossiers relevant du droit de l'administration des collectivités territoriales hors contentieux, pour un montant annuel de 4000 € H.T.

- 03-12-2010 : Signature d'un devis avec AG2M, Géomètres Experts à ERDEVEN, concernant les relevés de la Mairie, dans le cadre de l'étude portant sur la réhabilitation et l'extension du bâtiment actuel, pour un montant de 1510.00 € H.T.



■ Séance du 18 décembre 2010

Extraits des comptes rendus

- **Projet d'implantation d'un monument commémoratif à Kerhillio.**
« Collectif « Le Peuple des Dunes ».

Lors du dernier conseil municipal, le vote ne s'étant pas passé dans le formalisme réglementaire, la décision de l'assemblée n'avait pu être actée. C'est pourquoi le conseil municipal a été reconvoqué.

Madame le maire ne rouvre pas le débat et invite les conseillers à passer directement au vote. Monsieur Riguïdel D. propose que le vote ait lieu à bulletin secret. L'assemblée y répond favorablement, à l'unanimité.

Question soumise au vote :

Etes-vous favorable au projet du collectif « le peuple des dunes » tel que présenté :

Pose d'une stèle, taillée dans un bloc de granit d'une hauteur maximum de 2 mètres, sur le site de kerhillio.

Résultats du vote :

- Votants : 20
- Bulletin(s) blanc ou nul : 0
- Bulletins contre : 14
- Bulletins pour : 6

Le projet est rejeté.

■ Séance du 04 Mars 2011

Extraits des comptes rendus

- **Approbation des comptes administratifs 2010.**
- **Budget principal et budgets annexes camping & zac.**

Art. 542L. 2121-31. - Le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire.

A. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET Principal 2010.

Synthèse.

Section de Fonctionnement

Dépenses	2 296 932,97 €
Recettes	2 783 487,04 €
Excédent Reporté N-1	165 000,00 €
Excédent de clôture :	651 554,07 €

Section d'Investissement

Dépenses	1 159 871,31 €
Recettes	1 002 857,84 €
Excédent Reporté N-1	31 650,65 €

Restes à réaliser :

Dépenses	271 607,53 €
Recettes	115 000,00 €
Besoin de financement :	281 970,35 €

B. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET Annexe du CAMPING MUNICIPAL 2010.

Synthèse.

Section de Fonctionnement

Dépenses	116 255,07 €
Recettes	156 979,46 €
Excédent de clôture :	40 724,39 €

Section d'Investissement

Dépenses	8 981,74 €
Déficit d'Investissement Reporté	93 362,91 €
Recettes	67 216,27 €
Déficit de clôture :	- 35 128,38 €
Besoin de financement :	35 128,38 €

C. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET Annexe de la ZAC de KERHILLIO 2010.

Synthèse.

Section de Fonctionnement

Dépenses	16 545,40 €
Recettes	23 567,02 €
Excédent de clôture :	7 021,62 €

Investissement

Dépenses	450,00 €
Déficit d'Investissement Reporté	304 727,67 €
Recettes	10 957,23 €
Déficit de clôture :	294 220,44 €
Besoin de financement :	294 220,44 €

- Affectation des résultats budgétaires 2010 sur les budgets 2011.

Vu l'exposé de Monsieur Riguïdel D., adjoint aux finances ;

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide à la majorité absolue (1 abstention, 1 contre .), d'affecter les résultats de l'exercice budgétaire 2010 du budget principal et des budgets annexes sur les budgets primitifs 2011, de la manière suivante :

budget principal :

Une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 soit 486.554,07 euros, sera affectée en section d'investissement au compte 1068 (**excédent de fonctionnement capitalisé**), le solde, soit 165 000,00 euros, sera porté au compte 002 (**excédent de fonctionnement reporté**).



budget principal :

Résultat de Clôture 2010		Proposition de reports des résultats sur le budget 2011	
INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
(D) -125.362,82 €	(D)	(D 001) - 125.362,82 €	(R) 165.000 € (002)
(R)	(R) 651.554,07 €	(R 1068) 486.554,07 €	

budget annexe camping municipal :

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 soit 40.724,39 euros sera affecté en totalité en section d'investissement au compte 1068 (**excédent de fonctionnement capitalisé**).

Résultat de Clôture 2010		Proposition de reports des résultats sur le budget 2011	
INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
(D) -35.128,38 €	(D)	(D 001) -35.128,38 €	
(R)	(R) 40.724,39 €	(R 1068) 40.724,39 €	

budget annexe zac :

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2010 soit 7.048,05 euros sera affecté en totalité en section d'investissement au compte 1068 (**excédent de fonctionnement capitalisé**).

Résultat de Clôture 2010		Proposition de reports des résultats sur le budget 2011	
INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
(D) -294.220,44 €	(D)	(D 001) -294.220,44 €	
(R)	(R) 7.021.62 €	(R 1068) 7.021.62 €	

- Projet de construction de mairie.

Madame le Maire rappelle l'historique du projet :

1^{ère} pré-étude du CAUE qui préconisait la construction d'un bâtiment neuf. 2 esquisses présentées (bâtiment neuf et réhabilitation) pour un coût identique estimé à 1050 000 € HT. Le conseil municipal opte pour une construction neuve et lance une consultation de Maîtrise d'œuvre. 3 cabinets d'architecture différents ont présenté chacun un projet, implanté au même endroit (au milieu de la place de la mairie). Le projet retenu par le comité de pilotage (projet CRAS) n'ayant pas reçu l'aval de la population, le cabinet EADM a été sollicité pour une étude technique et financière portant sur la réhabilitation du bâtiment actuel. 4 hypothèses chiffrées de la réhabilitation du bâtiment actuel avec une extension conforme au cahier des charges ont été présentées lors du comité de pilotage du 7 février. A ce jour nous disposons donc d'un comparatif technique et financier entre la réhabilitation de l'existant avec extension et une construction nouvelle.

Inconvénients de la réhabilitation :

- L'Enveloppe budgétaire est nettement dépassée.
- La distribution intérieure reste mal adaptée.
- Les normes énergétiques ne peuvent être optimisées (d'où un surcoût des charges de fonctionnement).
- L'emprise au sol du projet est trop importante sur la place (ex. Hypothèse 4 = 10 m du commerce).

QUESTION :

Quelle suite à donner au projet ?

- Renoncer définitivement à l'option d'une construction neuve place de la mairie, tel que définit dans le cadre de la consultation de Maitrise d'œuvre (projet CRASS) ?

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide d'abandonner le projet de construction d'une nouvelle mairie, sur la place, tel qu'il en était ressorti de la consultation de Maîtrise d'œuvre lancée le 26 octobre 2009 ;
- invite le maire à déclarer sans suite la consultation considérant la nécessité de redéfinir les besoins par les élus et les services, notamment au regard de l'éventuelle réhabilitation de la mairie actuelle. Le comité de pilotage se réunira pour en rediscuter ou pour étudier d'autres hypothèses.

- Aliénation de biens communaux.

A - ZAC de Kerhillio locaux 8 et 8 bis

Madame le maire informe l'assemblée qu'un couple serait intéressé par l'acquisition des locaux 8 / 8bis pour y développer leur activité de service traiteur et restaurant itinérant. Ils ont déposé en mairie une proposition d'achat pour un montant de 90.000 euros.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire; Considérant que l'immeuble situé au lieu-dit «cœur de station ZAC de Kerhillio », cadastré en section H n° 1255p et 1591, sous les lots n°8 et 8bis à destination commerciale :

- a toujours été destiné à la vente, mais n'a jamais trouvé preneur depuis 1996 ;
- se dégrade d'année en année ;
- devra supporter des travaux de remise en état (huisseries, ouvertures, électricité, sol...) pour un montant estimé à 40.000 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de procéder à l'aliénation de l'immeuble au prix de 90.000 euros net vendeur;



■ Séance du 04 Mars 2011

– Consultation relative au projet de périmètre du SAGE.

Aménagement du territoire, développement économique et gestion durable des ressources en eau ne sont pas toujours faciles à concilier. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), créés par la loi sur l'eau de 1992, visent à accorder ces enjeux aux intérêts qui peuvent paraître divergents.

Le SAGE, véritable outil stratégique de planification à l'échelle d'unités hydrographiques cohérentes (souvent les bassins versants), a pour principal objectif la recherche d'un équilibre durable entre protection des milieux aquatiques et satisfaction des usages liés à l'eau.

Sa légitimité a été récemment renforcée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 :

- Sa portée juridique, par l'introduction d'un règlement opposable aux tiers, a été accrue.
- La concertation autour de son élaboration a été élargie : le SAGE doit désormais faire l'objet d'une consultation auprès du public.
- Les prérogatives de la Commission Locale de l'Eau (la CLE), « parlement » de l'eau, organe politique moteur du SAGE, ont été étendues.

Surtout, le SAGE est devenu l'un des outils privilégiés pour mettre en œuvre et atteindre l'objectif de bon état des masses d'eau fixé par la Directive Cadre sur l'Eau (DCE).

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2010-2015 du bassin Loire-Bretagne, approuvé le 18 novembre 2009, fixe les objectifs et décrit les mesures à mettre en œuvre pour respecter l'engagement de la France d'atteindre le bon état pour deux tiers des masses d'eau d'ici 2015 (valeur cible fixée dans le cadre du Grenelle de l'environnement). Le SDAGE, par de nombreuses dispositions, s'appuie très largement sur les SAGE pour satisfaire cet objectif.

Ce même SDAGE indique plus particulièrement la nécessité d'élaborer, sur les territoires des bassins versants du golfe du Morbihan, de la ria d'Étel et des ruisseaux côtiers intercalés entre ces deux entités, un SAGE. Il estime cette démarche utile à une meilleure gestion de l'eau et à l'atteinte des objectifs de résultat imposés par la Directive Cadre sur l'Eau. Il entérine ainsi une volonté locale forte, qui s'est exprimée au cours de ces derniers mois, pour que s'engage la construction d'un SAGE sur les bassins versants désignés. »

Le projet de délimitation d'un périmètre pour le SAGE est actuellement en cours d'élaboration. 67 communes ont leur territoire compris en totalité ou partiellement dans le projet de périmètre du SAGE Golfe du Morbihan-ria d'Étel, pour une population supérieure à 250 000 habitants, soit 37% environ de la population morbihannaise. L'un des traits majeurs des bassins versants présents dans le futur SAGE est **l'interface terre-mer**. De cette zone de contact naît une grande richesse de milieux naturels et en particulier aquatiques. Dans ces bassins versants sont également regroupées de nombreuses activités dont certaines, en lien direct avec l'eau, sont exigeantes en termes de qualité de la ressource.

Les enjeux du futur SAGE sont donc multiples et devront permettre une bonne cohabitation entre acteurs continentaux et marins. Ses propositions devront assurer l'adéquation entre les enjeux terrestres et maritimes.

Dans ce cadre, et par un courrier du 28 octobre 2010, Monsieur le Préfet du Morbihan nous informe que le projet de délimitation est soumis à une procédure de consultation en application des articles L 212-3 et R 212-27 du Code de l'Environnement. Un groupe de travail piloté par la Mission Inter Services de l'Eau du Morbihan (MISE) a établi le dossier préliminaire nécessaire à cette consultation. Les éléments présentés ci-dessus en reprennent le préambule. Le dossier complet est consultable en mairie. Il comprend les éléments suivants :

- Objectifs et portée d'un SAGE
- Principales caractéristiques des bassins versants concernés
- Première analyse des enjeux sur le territoire d'un futur SAGE
- Éléments de justification de la proposition de périmètre
- Acteurs et conditions d'élaboration des SAGE

La commune dispose d'un délai de 4 mois pour faire part de son avis sur le projet de délimitation du périmètre SAGE. Au-delà de cette échéance, en l'absence de réponse, l'avis sera réputé favorable.

Le Conseil municipal est donc invité à délibérer sur la question.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, est favorable au projet de périmètre du SAGE « Golfe du Morbihan – ria d'Étel » tel que proposé dans le dossier de consultation.

– Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire au titre de l'article I 2121-22 du CGCT.

Le 02/02/2011. Signature d'un contrat de service Conseil Expert MDE Eclairage Public avec EDF.

La commune d'ERDEVEN a sollicité EDF, dans le cadre d'un contrat de service intitulé Conseil Expert MDE Eclairage Public, pour une prestation d'analyse et de conseil dont le but est d'identifier des pistes d'économies d'énergie et de proposer des solutions permettant une optimisation des consommations d'énergie en ce qui concerne l'éclairage public. Le coût de la prestation est de 3588.00 € TTC.

Le 21/02/2011. Signature d'un contrat de service Conseil Expert MDE avec EDF portant sur l'étude énergétique de divers bâtiments communaux.

La commune d'ERDEVEN a sollicité EDF, dans le cadre d'un contrat de service intitulé Conseil Expert MDE Bâtiments portant sur l'étude énergétique de divers bâtiments communaux, pour une prestation d'analyse et de conseil dont le but est d'identifier des pistes d'économies d'énergie et de proposer des solutions permettant une optimisation des consommations d'énergie en ce qui concerne divers bâtiments communaux.



Le coût de la prestation est de 4500.00 € TTC
Signature d'un marché de travaux de voirie à bons de commande pour les exercices 2011/2012 – 2012/2013 – 2013/2014.

La commune d'ERDEVEN a signé le 21 février 2011 avec l'entreprise COLAS Centre Ouest SA – 56550 LOCOAL-MENDON, un marché de travaux de voirie à

bons de commande, passé selon une procédure adaptée avec publicité préalable en application de l'article du Code des Marchés Publics.

Validité du Marché : Exercices 2011/2012 – 2012/2013 – 2013-2014.

Montant hors taxes par exercice :
Montant mini 100.000 € / Montant maxi 300.000 €.

■ Séance du 29 Avril 2011

Extraits des comptes rendus

– Vote des taux d'imposition 2011.

Suite au travail de la commission des finances, il est proposé de maintenir l'ensemble des taux d'imposition en l'état : Taxe Habitation 11.33% - Foncier Bâti 15.90% - Foncier Non Bâti 32.49 %.

Arrête le produit fiscal 2011 à taux constant à 1.102.174 €

TAXES	TAUX VOTES	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2011	PRODUITS à TAUX CONSTANTS ATTENDUS
Habitation	11,33 %	5.008.000 €	567.406 €
Foncier bâti	15,90 %	3.141.000 €	499.419 €
Foncier non bâti	32,49 %	108.000 €	35.349 €
		Produit fiscal attendu	1.102.174 €

– Vote des budgets primitifs (budget principal – budgets annexes camping & zac).

Monsieur Riguidel D., adjoint aux finances, présente à l'assemblée les projets de budgets primitifs, considérés comme sérieux, correctement construits, conformes aux possibilités financières de la collectivité en maintenant la capacité d'autofinancement, basé sur des perspectives révisées et conforme aux engagements pris devant les électeurs.

Le conseil municipal de la commune d'ERDEVEN,

1. APPROUVE et VOTE le **budget primitif principal de la commune**, par nature, à la majorité absolue : Abstention : 0 - Voix contre : 4 – Voix pour 15, comme suit :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE			
SECTION de FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
(OPR)	2.558.783,81	(002)	165.000,00
(023)	406.540,19		2.800.324,00
	2.965.324,00		2965.324,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
(OPR)	1.467.082,44	(OPR)	1.185.905,07
(D001)	125.362,82	(021)	406.540,19
	1.592.445,26		1.592.445,26

2. APPROUVE et VOTE le **budget primitif annexe camping**, par nature, à la majorité absolue : Abstention : 0 - Voix contre : 4 – Voix pour 15, comme suit :

BUDGET ANNEXE CAMPING			
SECTION de FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
(OPR)	118.005,00	(OPR)	152.560,00
(023)	39.265,00	(OPD)	4.710,00
	157.270,00		157.270,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
(OPR)	40.150,34	(OPR)	40.723,72
(OPD)	4.710,00	(021)	39.265,00
(D001)	35.128,38		
	79.988,72		79.988,72

3. APPROUVE et VOTE le **budget primitif ZAC**, par nature, à la majorité absolue : Abstention : 0 - Voix contre : 4 – Voix pour 15, comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAC			
SECTION de FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
(OPR)	20.680,00	(OPR)	26.760,00
(OPD)	6.080,00		
	26.760,00		26.760,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
OPR)	294.670,44	(OPR)	7.048,05
		(024)	281.542,39
		(040)	6080,00
	294.670,44		294.670,44



■ Séance du 29 Avril 2011

– Projet de réhabilitation extension de la mairie.

Madame le maire expose à l'assemblée qu'il était convenu que suite à la réalisation par EADM de la pré-étude de programmation relative à la réhabilitation-extension de la mairie actuelle, le comité de pilotage se prononcerait sur la poursuite ou pas de l'opération avec ce cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Après échange, et devant la difficulté à trouver un site pour l'implantation d'un bâtiment neuf, les membres du comité de pilotage ont proposé, à la majorité :

- de maintenir l'option de réhabilitation extension de la mairie actuelle, en revoyant toutefois quelque peu à la baisse les surfaces utiles afin de respecter l'enveloppe financière déterminée en amont (1.500.000 €) ;
- de dénoncer le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage, conclu avec EADM, au motif que les prestations fournies jusque là ont été insatisfaisantes ;
- de se dispenser d'une mission d'AMO. Messieurs Goullias J-Y et Mallet S., en tant que professionnels du bâtiment, seront les référents pour le suivi de l'ensemble du projet.

Madame le Maire souhaite que ces options soient validées par l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve ces choix et invite Madame le Maire à procéder à la consultation pour le choix du maître d'œuvre.

– Aliénation du local commercial n° 7 ZAC de Kerhillio.

Madame le maire expose à l'assemblée que par délibération du 9 février 1996, le conseil municipal avait décidé la vente des locaux commerciaux de la ZAC de Kerhillio, propriété communale, et déterminé un prix de vente pour chaque local. Elle rappelle que les lots 7 et 9 sont, depuis, disponibles à la vente.

Madame le maire informe l'assemblée qu'une personne a visité les lieux et serait intéressée par l'acquisition de ce local pour y développer une activité de vente de vêtements. Elle a déposé en mairie une proposition d'achat pour un montant de 35.000 euros.

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le maire; Considérant que l'immeuble dénommé lot n°7, situé au lieu-dit «cœur de station ZAC de Kerhillio», cadastré en section H n° 1272 et 1253p :

- a toujours été destiné à la vente, mais n'a jamais trouvé preneur depuis 1996 ;
- se dégrade d'année en année ;
- devra supporter des travaux de remise en état (huisseries, ouvertures, électricité, sol...);

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de procéder à l'aliénation de l'immeuble au prix de 35.000 euros net vendeur.

– Décisions prises dans le cadre de la délégation au maire au titre de l'article L 2121-22 du cgct.

Objet : Signature d'un bon de commande pour l'acquisition d'une chargeuse Pelleteuse.

La commune d'ERDEVEN a passé commande auprès de la société SBMTP, dans le cadre d'un marché public, d'une chargeuse Pelleteuse de Type CASE 695ST pour un coût hors taxes de 78.500 euros.

Objet : Acquisition d'un bureau d'Accueil pour le Camping municipal.

La commune d'ERDEVEN a passé commande auprès de la société BODARD (Construction Modulaire), ZA Sud 85150 LA MOTHE ACHARD, dans le cadre d'un marché public, d'un bureau d'accueil modulaire de la Gamme BATISO 6036H pour un coût hors taxes de 26179.50 euros.

– Vente du local n° 9 ZAC de Kerhillio.

Point non inscrit à l'ordre du jour et rajouté en cours de séance après avis unanime de l'assemblée délibérante.

Madame le maire expose à l'assemblée que par délibération du 9 février 1996, le conseil municipal avait décidé la vente des locaux commerciaux de la ZAC de Kerhillio, propriété communale, et déterminé un prix de vente pour chaque local.

Madame le maire informe l'assemblée qu'un couple seraient intéressés par l'acquisition du local n°9 pour y développer une activité de commerce alimentaire. Ils viennent de déposer en mairie une proposition d'achat pour un montant de 78.000 euros. Proposition étudiée et acceptée.

Information :
Horaires du bureau de poste d'ERDEVEN.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'à compter du 1^{er} juillet, l'amplitude hebdomadaire d'ouverture de la poste passera de 26 à 22 heures. L'ouverture du samedi matin a pu être maintenue suite à une intervention auprès de la direction de la poste, mais le service sera fermé les jeudis et vendredis après-midi.

Madame le Maire et l'ensemble des élus déplorent le regroupement progressif des services postaux au centre de BELZ.



TRAVAUX

- ▶ 1) camping de kerhillio : achat d'un accueil comprenant 2 modules préfabriqués.
pose de 2 bornes amovibles sécurisant l'entrée du camping
l'aire de camping cars a été délimitée par un talus et des plantations, installation d'une borne de paiement à cartes.
- ▶ 2) voiries :
route de keravéon
bas de loperhet
route de kerdavid
premier tronçon de la route rue Sœur Maurice
aménagement de la rue René Cassin (derrière le cimetière)
chemin de Kernogan
entrées des logements du Nalbé2 (3 entrées)
- ▶ 3) École du grand large :
muret de séparation école/terrains de sports
parking bitumé et débouché en sens unique sur la route du stade
- ▶ 4) Ateliers techniques :
création d'une nouvelle aire de stockage en remplacement de l'ancienne qui a été urbanisée
- ▶ 5) Entretien des chemins de randonnées : cette année ces chemins étaient moins abîmés (les chicanes et les barrières font leur effet)
- ▶ 6) Peinture routière et fauchage des accotements, en cours

- ▶ 7) Démoussage des toitures de l'église et de la poste par une entreprise extérieure
le ravalement de l'église se fera par nos services techniques dans quelques temps

TRAVAUX PROJÉTÉS :

- ▶ Réfection d'un pignon de la chapelle de Loperhet : il apparaît une importante fissure ;
- ▶ Local de rangement à la salle polyvalente
- ▶ Restaurant scolaire : réfection de la partie desserte et plongé (initialement prévue pour 100 couverts, actuellement 200 repas sont servis ;
- ▶ Remplacement du lave-vaisselle et prévision d'un chemin de roulement pour la desserte

Investissement :

- ▶ Achat d'un tracto pelle et d'une tondeuse tractée ;

Divers :

- ▶ Diagnostic énergétique comprenant : tout l'éclairage public et 3 batiments : Ecole du grand large, Salle polyvalente, Médiathèque, restaurant scolaire, est en cours, nous attendons les résultats ;
- ▶ La commune se propose de faire un achat groupé de citernes de récupération d'eau, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie ;
- ▶ **Ordures ménagères** : inutile de mettre des sacs à côté de votre container, l'entreprise VEOLIA ne les ramassera pas, il y a des containers aux ateliers municipaux route du stade.

Jean-Yves GOULIAS - Adjoint aux travaux



VIE SOCIALE

Conseil municipal des jeunes

Quelques infos du CMJeunes.

Cette année, les jeunes conseillers ont adopté l'idée de créer un logo pour les distinguer lors de leurs nouvelles manifestations, et ont donc planché sur son élaboration.

A leur demande, ils ont profité de la course pédestre des adultes du mois de juin, pour organiser des courses jeunes, qui nous l'espérons connaîtront un succès grandissant.

Lors de la fête des oignons du 3 et 4 septembre, le dimanche après-midi, les jeunes ont choisi d'animer des stands (pêche à la ligne, courses en sacs, vente de gâteaux,...), afin de créer une animation pour les enfants. Les bénéfices seront reversés à l'association "Sourires à la Vie", qui s'occupe de soulager le quotidien d'enfants hospitalisés et de leurs familles. (Une maison est actuellement en projet, à Plouharnel, pour permettre à ces familles, qui en plus de la maladie, n'ont pas toujours les moyens ; de profiter de vacances à la mer...) Les jeunes du CMJ comptent donc, sur vous pour participer nombreux à cette après-midi récréative ! En attendant, on échange les cartables, les cahiers,... contre plage et sable doré.

Le CMJeunes d'Erdeven.





■ Sortie du CCAS :

La sortie organisée par le CCAS le mercredi 4 mai 2011



74 Erdevennois ont rejoint Nantes et l'Erdre lors de la sortie organisée par le CCAS.

Des machines étonnantes aux allures d'animaux fantastiques ont ébahi les visiteurs.

En après-midi, la promenade en bateau sur l'Erdre la plus belle rivière de France selon François 1^{er} a permis de découvrir le patrimoine architectural, la faune et la flore abondantes de ces rives.

1- Modification des horaires d'ouverture du CCAS

Le CCAS est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h00

Une permanence téléphonique est assurée le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez aussi contacter le CCAS par mail à l'adresse suivante : ccourio.ccas-erdeven@orange.fr

2- Permanence de l'assistante sociale

L'assistante sociale de secteur, Madame Catherine KERVELLA, assure une permanence au CCAS d'ERDEVEN le mercredi toute la journée de 9h00 à 17h00 **uniquement sur rendez-vous**. Elle peut éventuellement faire des visites à domicile ou vous rencontrer au CMS d'AURAY **sur rendez-vous** également.

Pour prendre un rendez-vous, vous devez contacter le secrétariat du Centre Médico Social d'AURAY au 02-97-30-27-50.

3- Plan canicule 2011

Le plan canicule est un dispositif national mis en place en période estivale afin de prévenir et de lutter contre les conséquences sanitaires d'une chaleur extrême et/ou d'une canicule.

Pour ce faire, les communes mettent en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées qui en font la demande (Loi n° 2004-626 DU 30 JUIN 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées et articles R. 121-2 à R. 121-12 du code l'action sociale et des familles). Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, merci de vous manifester auprès du CCAS en communiquant les informations suivantes :

- NOM
- PRENOM
- ADRESSE
- NUMERO(S) DE TELEPHONE(S)
- COORDONNEE(S) D'UNE (DES) PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE
- COODONNEE(S) DU MEDECIN TRAITANT ET/OU DU CABINET INFIRMIER

Vous pouvez vous présenter au CCAS aux horaires d'ouverture les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00, téléphoner au 02-97-55-61-02 ou envoyer les informations par mail à l'adresse suivante : ccourio.ccas-erdeven@orange.fr



4- INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ET A LA GARDERIE MUNICIPALE

Les enfants des écoles primaires d'ERDEVEN peuvent déjeuner à la cantine après avoir rempli un dossier d'inscription auprès du CCAS. La règle est la même en ce qui concerne la présence des enfants à la garderie municipale de l'école du Grand Large.

Toutes modifications des jours de présences à la cantine doivent être notifiées au CCAS le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h00, par téléphone au : 02 97 55 61 02 ou par mail : ccourio.ccas-erdeven@orange.fr.

En cas de maladie, les jours sont décomptés sans délai mais pour un autre motif d'absence, un délai de prévenance de 48h (et le vendredi jusqu'à 11h pour

le lundi) est demandé pour être déduit de la facturation et être comptabilisé dans la commande de repas auprès du prestataire (BREIZ RESTAURATION).

Pour la garderie, merci de remplir la fiche de présence affichée à l'entrée de la garderie afin que le service s'organise au mieux selon les effectifs annoncés.

Les dossiers d'inscription au restaurant scolaire et à la garderie pour l'année scolaire 2011-2012 seront distribués dans les écoles fin juin 2011 et disponible au CCAS, sur le site internet de la MAIRIE D'ERDEVEN.

■ Domicile partagé

Nouvelles du Clos des Oyats



Le domicile partagé du CLOS DES OYATS, lors d'une sortie au bord de mer, le 18 juin 2011, avec les familles et les résidents sous l'œil protecteur de Sonia, Marie, Patricia, Aurélie, Soazig, Marie-Pierre et Maguy.

Profitez de l'été, des vacances, pour vous donner à Sang pour Sang...

ERDEVEN	Espace du tilleul	Mercredi 3 Août	9h- 13h
BELZ	Salle des Astéries	Lundi 27 Juin	15h- 19h
		Lundi 7 Novembre	15h- 19h
ETEL	Salle des fêtes	Mercredi 27 Juillet	9h30-13h /15h-18h30
		Mercredi 17 Août	" " " "
		Mercredi 30 Novembre	8h30- 12h30
PLOUHARNEL	Salle socio- culturelle	Mardi 30 Août	9h- 13h
PLOEMEL	Espace du Groez Ven	Mercredi 20 Juillet	9h30- 13h



■ Accueil des enfants

Du nouveau pour l'accueil des enfants de 4 mois à 3 ans

A compter de début septembre, la Communauté de Communes de la Ria d'Étel en partenariat avec l'association Igloo 56 va proposer un nouveau mode de garde pour les enfants de 4 mois à 3 ans, sous la forme d'un multi-accueil itinérant.

2 jours par semaine, le mercredi à Erdeven et le jeudi à Locoal-Mendon, les enfants des 4 communes de Belz, Etel, Erdeven et Locoal Mendon pourront être accueillis par une équipe de professionnels qualifiés.

Les enfants seront accueillis de 8h45 à 16h45 dans les locaux municipaux :

- A Erdeven, à l'Espace des tilleuls - Médiathèque
- A Locoal Mendon dans la salle Emeraude

La mise à disposition de ces salles pour les activités est complétée par un véhicule spécialement aménagé pour le couchage et le change des enfants.

Le multi-accueil est une offre de garde souple, les enfants peuvent être accueillis pour un créneau d'une heure ou pour une journée complète, dans ce cas le repas est fourni.

L'utilisation du service est facturée en fonction des revenus et du nombre de bénéficiaire d'enfants à charge de 0,12 cts à 2,74 € de l'heure.

Présentation de la halte garderie itinérante



La halte garderie itinérante



Un endroit où se changer

Un endroit où se reposer

La salle endroit pour s'amuser



Pour plus de renseignements :

■ Communauté de Communes de la Ria d'Étel : 02-97-55-25-64
Association Igloo 56 : 02-97-89-44-80



■ L'intercommunalité au service des personnes âgées



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA RIA D'ETEL

Depuis le 1^{er} septembre 2010, Le **C**entre **I**ntercommunal d'**A**ction **S**ociale, issu de la volonté des élus des 4 communes de Belz, Etel, Erdeven et Locoal Mendon, gère le **S**ervice d'**A**ide et d'**A**ccompagnement à **D**omicile (**SAAD**) et le **S**ervice de **S**oins **I**nfirmiers **A** **D**omicile (**SSIAD**), avec la volonté de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et d'améliorer la qualité des services rendus par une prise en charge globale. Après plusieurs mois de mise en place, ces services poursuivent leur développement et sont à votre écoute pour proposer leurs interventions.

■ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile Intercommunal

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus et à des personnes adultes malades ou reconnues handicapées.

Les prestations d'aide à domicile peuvent être prises en charge par les caisses de retraite au titre de l'aide ménagère, par le Conseil Général (aide sociale, Allocation Personnalisée pour l'Autonomie), par les mutuelles, les assurances ou à la demande directe des personnes.

L'aide à domicile, plus qu'une femme de ménage

L'aide à domicile propose dans un objectif de maintien à domicile et de l'autonomie des personnes, les interventions suivantes :

- ✓ Un accompagnement et une aide dans les activités de la vie quotidienne : entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas
- ✓ Un accompagnement et une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne, aide aux déplacements, aide au lever et coucher, aide aux fonctions naturelles, aide à la prise des repas
- ✓ Un accompagnement et une aide dans les activités de la vie sociale et relationnelle (sorties et démarches administratives simples)

■ Service de Soins Infirmiers A Domicile

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans nécessitant des soins d'hygiène tels que les toilettes et une aide pour les actes de la vie quotidienne. (lever, coucher, habillage, mise en fauteuil) Le service dispose d'une capacité de 13 places pour les 5 communes du canton.

Les interventions sont assurées par une équipe de 4 aides-soignantes diplômées d'Etat sous la supervision d'une infirmière coordinatrice.

La prise en charge est entièrement financée par les caisses d'assurance-maladie, elle couvre les frais infirmiers et l'intervention des aides soignantes, aucun frais n'est demandé au patient.

Durant la prise en charge par le SSIAD, le patient conserve le libre choix de son médecin traitant, de son infirmière ou de son infirmier.

Contactez le CIAS :

CIAS de la Ria d'Etel
20 Route des quatre chemins
56550 BELZ
Téléphone : 02-97-55-25-64

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile :

Responsable : Madame Sonia Le Sommer :

Service de Soins Infirmier A Domicile :

Infirmière coordinatrice : Madame Brigitte Moisan



■ Maison de retraite d'ETEL

Après une phase de rédaction du projet institutionnel 2010-2014, l'année 2011 marque le pas à la maison de retraite au regard de la mise en place des objectifs qui y sont fixés. Le service restauration a ainsi connu une réforme en profondeur de sorte de démarquer davantage la prestation hôtelière de la prise en charge soignante. Au menu : formation des professionnels de la cuisine aux spécificités de l'alimentation chez la personne âgée dépendante, rééquipement de la salle à manger et mise en place d'un service à l'assiette.

Du côté du soin, la mise en place du dossier de soin informatisé a permis de regrouper dans un même support les différentes informations liées à la prise en charge des résidents et détenues par les divers professionnels de santé (médecins, kinés, infirmières, aides soignants, ergothérapeute, psychologue notamment). La coordination des soins s'en trouve d'autant plus facilitée et ce recueil très complet d'informations permet également un meilleur relais par l'hôpital, en cas de besoin.

Enfin, sur le plan occupationnel, l'année 2011 marquera l'arrivée d'un nouveau minibus équipé pour le transport de personnes en fauteuils roulants : cet équipement dont le financement est partiellement pris en charge par le Conseil Général et la CRAM (subventions) permettra d'ouvrir les sorties à

beaucoup de nos résidents qui en sont actuellement privés. Nul doute que l'équipe d'animation saura en faire un bon usage...

Enfin, c'est toujours avec autant de plaisir que nous partageons des instants récréatifs avec les enfants, qu'il s'agisse des passages de l'école Sainte Anne (cf. photo jointe : dictée intergénérationnelle organisée au mois de mars dernier), ou du centre de loisirs de Belz (carnaval notamment) ou encore de la maternelle publique (chasse aux œufs de Pâques dans le parc de la maison de retraite). Que ces échanges soient encore nombreux sur l'année 2011 !

Enfin, nous vous rappelons que notre formule d'accueil de jour est toujours d'actualité. Elle permet ainsi à des personnes isolées, ne souhaitant pas intégrer définitivement une maison de retraite, de profiter notamment des activités occupationnelles qui y sont organisées, à la journée seulement. Le Conseil Général soutient activement cette formule et peut ainsi allouer une aide substantielle suivant le niveau de revenus de l'intéressé. N'hésitez pas à nous contacter pour davantage de précisions.

La Directrice

Chantal BANNETEL



Dictée inter générations avec l'école Sainte Anne d'Etel (mars 2011)



■ Association des Amis de Saint-Germain

Comme d'habitude, le deuxième dimanche de juillet (le 10) aura lieu le pardon de Saint-Germain.

Une messe sera célébrée à 11 heures, par monsieur l'abbé LUCAS Gaëtan. Elle sera suivie d'un apéritif champêtre et d'une vente de gâteaux.

Les bénévoles de l'association, assurent l'entretien de l'édifice. Durant l'été, la chapelle est ouverte tous les jours.

L'association a fait l'acquisition d'un chapiteau, qu'elle peut louer à des particuliers, dans un périmètre raisonnable.

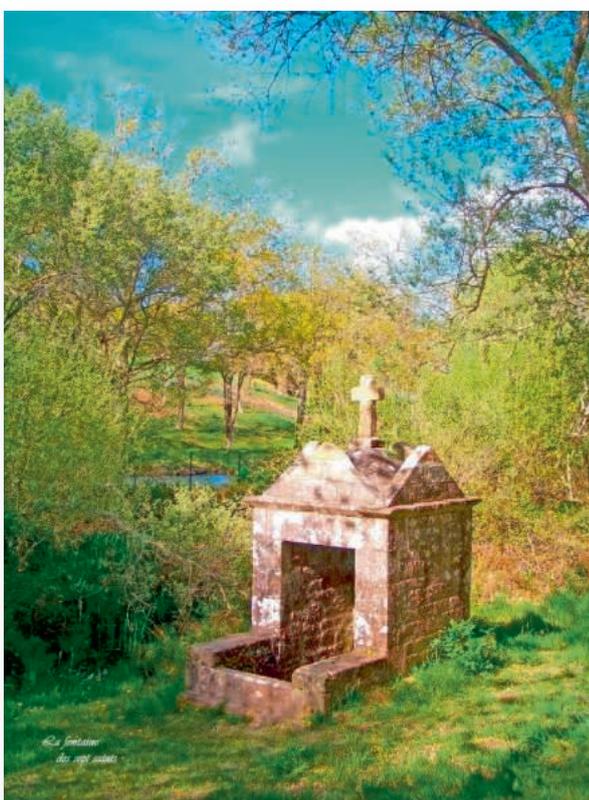


Pour tout renseignement :

■ Mr GEGAT Daniel, Président 02 97 55 31 36

Mr GUILLEVIC Michel, Secrétaire 02 97 55 39 54

■ Association pour La Restauration de la chapelle des Sept Saints.



Pardon : le dernier dimanche d'août :
28 AOUT 2011

- **Messe à 11 heures à la chapelle suivie de la procession à la fontaine et de la bénédiction des enfants.**
- **Après la cérémonie, vente de fars et de gâteaux au profit de l'entretien de la chapelle.**

La chapelle des Sept Saints accueillera le **Festival des Chapelles** organisé par l'Office de Tourisme .

- **La chapelle est ouverte tous les jours de 10H à 18H**

Merci de continuer à soutenir l'Association dans cette attention au patrimoine local.

La présidente Anne Marie Le Port.



■ Médiathèque - Espace du Tilleul

Voici déjà (ou enfin, pour certains...) les vacances d'été, le retour des estivants et espérons-le un chaud soleil, malgré la sécheresse annoncée. C'est également l'occasion pour nous, de revenir sur les événements que vous avez pu découvrir à la médiathèque, pendant ce premier semestre 2011.

- Les expositions :

⊙ L'exposition « Une femme, un livre » présentée par Katy Wallon, s'est déroulée du 8 au 28 mars.

Grâce à ses tableaux représentant une femme ou un livre dans un contexte précis, l'artiste a pu nous faire découvrir son univers fait de couleurs chaudes et vives, du trait précis de ses personnages ou objets. Tous les visiteurs se sont accordés pour dire que cette exposition était particulièrement mise en valeur, par le cadre magnifique de la galerie de la médiathèque. En effet, le mélange de ces couleurs et des vieilles pierres de l'endroit, donnaient un charme tout particulier à cet événement.

A cette occasion, Katy Wallon a animé, le 17 mars, un atelier « marque-pages » avec les élèves de C.E.2 de l'école St Pierre St Paul, et tous les enfants ont pu réaliser « leur » marque-pages, qui ont ensuite été exposé avec les œuvres de l'artiste.

⊙ La semaine du 13 au 20 mai, les élèves de l'école privée, St Pierre St Paul exposaient.

Dans le cadre d'un projet pédagogique sur les « amis d'ailleurs » et faisant suite à une classe d'art sur l'île Tudy pendant laquelle ils ont réalisé des dessins et des tableaux sur les formes et les couleurs, inspirés par l'architecture russe, les C.E.1 nous faisaient découvrir leur travail. De leur côté, les C.E.2 ont réalisé des masques africains en plâtre et en argile particulièrement bien réalisés.

Expo CE1CE2 Ecole St Pierre St Paul



Expo Oiseaux CM1CM2 Ecole du Grand Large

⊙ La semaine du 21 au 28 mai, c'était au tour des élèves de C.M.1 - C.M.2 de l'école publique du Grand Large de nous présenter leurs réalisations.

Là aussi dans le cadre d'un projet, mais ornithologique cette fois-ci, les élèves ont travaillé tout au long de l'année autour du thème des oiseaux. Après plusieurs sorties, où ils ont pu observer des oiseaux, étudier la dune et sa flore, les enfants ont réalisé des fiches d'identification.

Le thème des oiseaux abordé en arts plastiques, leur a permis de réaliser des fresques et des oiseaux en papier mâché, particulièrement réalistes.

⊙ L'exposition « La terre est ma couleur » présentée du 1er au 25 juin.

Cette exposition, prêtée par la Médiathèque Départementale du Morbihan, et dans le cadre de la commémoration des 20 ans de l'abolition de l'Apartheid, nous a permis de découvrir les 14 panneaux, qui invitent les enfants de 7 à 12 ans à aller vers les autres, quelles que soient leurs différences, dans le respect de leurs droits. Chaque affiche présente des documents et des photographies ainsi que des questions qui interpellent les enfants et les encouragent à exprimer leurs sentiments, leurs opinions...



Cette exposition, illustrée par Zaü, que les lecteurs des albums édités par Rue du monde connaissent bien, nous aura permis de réfléchir sur l'actualité récente ou passée, dont on peut entendre parler tous les jours dans les médias.

L'exposition « Erdeven autrefois » présentée par l'association « Embellir et bien vivre à Erdeven » du 1er juillet au 31 août.

Nous vous parlerons plus en détail de cet événement marquant, dans le bulletin municipal de décembre.

- Autour des livres :

⊙ Cercle littéraire - Voguons avec « Jon l'islandais »

Pour le cercle littéraire, le point d'orgue de ce semestre, ce fut la rencontre à la médiathèque de St Pierre Quiberon, le 7 mai dernier, avec l'auteur Bruno d'Halluin.

Suite à la visite des cercles littéraires de St Pierre et de Riantec, l'an passé, il avait été décidé de se rencontrer 2 fois par an, pour échanger nos avis, nos coups de cœur sur les lectures. A l'occasion de la participation de la médiathèque, au grand prix des lecteurs du Télégramme, notre rencontre semestrielle, nous a conduits à la médiathèque de St Pierre Quiberon, pour rencontrer un des auteurs sélectionné pour ce grand prix.

C'est Bruno d'Halluin qui fut désigné.

Dans une salle de conférence presque comble, l'auteur nous a parlé de son livre « Jon l'islandais » et de nombreuses questions lui ont été posées. Il y a répondu avec moult anecdotes ou références à la voile, et toujours avec grand plaisir.

Cette rencontre a été très conviviale et particulièrement intéressante, quant aux explications, apportées sur le livre par lui-même et tout ce qu'il y a autour : histoire de l'Islande, voyages, navigation hauturière, grands explorateurs...

L'homme est un bon navigateur, et cela se sent, il sait de quoi il parle !

L'après-midi s'est terminée par une séance de dédicaces et la visite de la médiathèque de St Pierre Quiberon.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, un samedi par mois, pour participer à nos rencontres sympathiques et conviviales.

- Le prix des Incorruptibles 2011 :

Le 19 mai, a eu lieu le vote pour le prix des Incorruptibles 2011. Les élèves des deux écoles ont pu exprimer leurs suffrages et les titres retenus sont :

- Maternelle : « Splat le chat » et « Marlène baleine »
- C.P. : « La moufle »
- C.E.1 : « Mes parents sont marteaux »
- C.E.2 / C.M.1 : « Le pompier de Liliputia » et « Au bout des rails »
- C.M.2 : « Tim sans-dragon »

Renseignements : Médiathèque Municipale d'Erdeven

Espace du Tilleul - 2, rue de la Mairie - 02.97.55.63.89
bibliotheque.erdeven@wanadoo.fr



- Les activités, les bénévoles :

Outre le travail quotidien pour vous accueillir, préparer les nouveaux ouvrages, effectuer les rangements nécessaires à la bonne tenue de la médiathèque, des animations vous sont proposées par certains bénévoles.

- Les graines de lecteurs par Françoise Morel,
- Ridi Ridi, et l'Ora Italiana par Marina Gini
- Le cercle littéraire, co-animé par Michèle Mahéo et moi-même...

Simone et Jean-Claude Perronno, Agnès Jean, Christiane Durand, Pierre Colleter, Michel Lasne. Que tous soient ici remerciés pour leur précieux travail.

En espérant vous accueillir toujours plus nombreux, toute l'équipe de la médiathèque se joint à moi, pour vous souhaiter un bel été, et rendez-vous à la rentrée, pour de nouvelles aventures.

Christian GROUAS

- Les rendez-vous réguliers

Un petit rappel de toutes les activités proposées par la médiathèque :

Graines de Lecteurs

Ateliers de lectures, de chants et de travaux manuels pour les 0 à 6 ans

Premier mercredi du mois, 11h00.

Ridi Ridi :

Cours d'italien pour les enfants :

Tous les mercredis, 10h30

L'ora italiana :

Cours d'italien pour adultes

Vendredi, 16h00. 2 fois par mois.

Le Cercle littéraire

Échanges autour de lectures

Samedi, 14h00. 1 fois par mois.

- HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi, Mercredi, Jeudi, Samedi : 9h30 - 12h30
Vendredi : 9h30 - 12h30 / 16h00 - 18h00

- RENSEIGNEMENTS :

Abonnement familial ou individuel :

8 € pour les habitants d'Erdeven

10 € pour les habitants extérieurs à la commune



Office de Tourisme d'Erdeven 2011 s'annonce sous de bons auspices !!!

Le début de l'année 2011 a été marqué par certains changements au sein du Conseil d'Administration désormais constitué comme suit :

Président : **Mr LOFFICIAL Pierrick**
Vice-présidents : **Mr ROBIC Gaël et Mr MORGAND Patrice**
Secrétaire : **Mr BRIGAND Albert**
Secrétaire adjoint : **Mr LE GUELLEC Yann**
Trésorier : **Mr LUCAS Jean-Claude**
Trésorier adjoint : **Mme TREGRET Brigitte**

2011 est la 1^{ère} année de la nouvelle équipe organisée autour de Mlle LE FLOCH qui a parfaitement relevé le défi, aidée en cela par le Conseil d'Administration de l'OT.

La saison 2011 démarre sous de bons auspices, cela s'expliquant par la conjonction de facteurs favorables : Conditions météorologiques exceptionnelles depuis mi-mars

Hausse du prix des carburants favorisant la visite d'une clientèle de proximité

Crises politiques frappant les destinations étrangères concurrentes (surtout le Maghreb) incitant les habitués voyageurs pour ces destinations à privilégier la nôtre.

« Savoir faire venir les touristes est une chose, savoir les faire revenir en est une autre ! ».

C'est dans ce sens que promotion et animations doivent être encore optimisées via de nouvelles propositions pour nos visiteurs; de nombreuses réalisations ont déjà vu le jour:

Réalisation d'un « carnet avantages » répertoriant 22 Etablissements d'ERDEVEN et sa Région; le but de ce carnet est double, à savoir satisfaire nos visiteurs mais aussi nos Adhérents en faisant leur promotion (4000 carnets ont été édités et seront distribués sur toute la saison !)

- Réalisation de 3 Circuits pour découverte du patrimoine bâti d'ERDEVEN
- Réalisation de la « Traversée des Dunes », sorte de Chasse au Trésor
- Lancement d'un Concours Photos et Vidéos (du 14 Mars au 30 Septembre) qui se terminera par une Exposition à la Médiathèque au mois d'Octobre
- Réédition de la Carte des Sentiers de Randonnée agrémentée d'une commercialisation via le « dos de carte »

Personnel été 2011 Virginie, Emille, Magalie, Kévin



OUVERTURE :

Hors-saison : 9 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30 (du lundi au samedi)

En saison : 9 h 00 - 13 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00 (du lundi au samedi)

Le Dimanche : 10 h 00 - 13 h 00 / 17 h 00 - 19 h 00

- Mise en place d'un programme d'Animations Plage pour essayer de compenser quelque peu la dommageable défection du Club Mickey
- Le site Internet a été remanié via de nouvelles fonctionnalités

Nous avons la chance d'habiter une région formidable que bien d'autres nous envient!

ANIMATIONS ORGANISEES PAR L'OFFICE DE TOURISME EN 2011 :

Tous les Dimanches à partir du 5 Juillet : **Pots d'accueil des vacanciers** à 11h (Pl. de la Mairie ou Place de Kerhillio)

Du 5 juillet au 26 août (les mardis et vendredis) : **Réveil tonic** à 9h30 et **Animations Plage** à 15 h

Du 5 juillet au 23 août : **Festi'Mômes** tous les mardis à 18h (Place St Märgen)

Du 6 juillet au 24 août : **Visite des Mégalithes** tous les mercredis à 10h30

Du 6 juillet au 24 août : **Festival des Chapelles** tous les mercredis à 21h

Du 7 juillet au 25 août : **Initiation danse bretonne** (.. et Fest-noz « initiatique » les 21/07 et 18/08) les jeudis à 20h30 (Place St Märgen ou Centre Commercial de Kerhillio en alternance)

Du 8 juillet au 26 août : **Visite à la Ferme** les vendredis à 14h (Le Léry)

8 juillet : **Chants de Marins** à 18 h 30 (Place de Kerhillio)

17 juillet : **Troc et Puces** (Place de la Mairie)

5 août : **Spectacle de Danses Polynésiennes** (Place de Kerhillio) à partir de 18h30

21 août : **Troc et Puces** (Place de la Mairie)

19 août : **Chants de Marins** à 18 h 30 (Place de la Mairie)

11 novembre : **Festival des Plantes et Produits du Terroir** (Salle Polyvalente)

Comme vous le voyez, l'Office de Tourisme ne reste pas inactif, mais c'est à nous tous, Erdevennois de souche ou d'adoption, Commerçants ou Loueurs de meublés qu'il revient de faire encore plus d'efforts afin de rendre la vie à ERDEVEN encore plus agréable !

Je profite également de ce bulletin pour féliciter Mme le Maire et ses Adjoints pour leur position intransigeante quant à la volonté massive et impromptue de gens du voyage de s'installer sur le site de Kerhillio. (Bravo également aux habitants qui ont su répondre présents).

A l'aube de cette nouvelle saison faisons en sorte qu'ERDEVEN devienne encore plus attractive; il y fait bon vivre; donnons aux touristes l'envie d'y venir et à nos visiteurs l'envie d'y revenir !

Le Président, P.LOFFICIAL

Office de Tourisme : 7 bis, rue Abbé Le Barh

Téléphone : 02 97 55 64 60 - Fax 02 97 55 66 75

www.ot-erdeven.fr E.mail : ot.erdeven@wanadoo.fr



École Saint Pierre Saint Paul

En avant les projets !

Une année se termine, riche, rythmée, pleine de réalisations nouvelles grâce à une équipe à l'enthousiasme communicatif !

L'équipe éducative souhaite exprimer ses plus sincères remerciements à tous les intervenants qui nous accompagnent dans nos activités ; un grand merci à Christian qui a reçu les classes à la médiathèque et mené à bien le Prix des Incorruptibles ; un hommage à Nicolas qui fait de nos élèves des artistes et à Erwan qui les mène vers les podiums ! Merci aux élus qui sont toujours à l'écoute de nos projets et les accompagnent autant que possible... Le grand rassemblement sportif du 8 avril, avec près de 900 élèves, en est un bel exemple !

- Lire, un peu, beaucoup, passionnément... toujours !

Nous avons donc poursuivi notre engagement dans le Prix des Incorruptibles, entraînant les élèves dans un rythme de lecture soutenu avec la découverte de nouveaux auteurs et l'échange autour des livres ; nous avons aussi travaillé à partir de valises thématiques offrant ainsi à nos élèves une ouverture littéraire et culturelle certaine.

- Un fort investissement pédagogique sur notre thème d'ouverture...

Le thème « Amis d'ailleurs » a guidé de nombreuses actions pédagogiques au sein de nos classes. Les MATERNELLES ont parcouru les cinq continents et suivi l'histoire de MYA, la petite africaine ; ils sont allés aussi passer une journée au Ranch de Calamity Jane pour compléter leur découverte des Indiens ! Un grand moment pour nos petits sioux !

Les CE2 et les CM2, chacun à leur niveau de lecture, ont parcouru le monde à travers les livres, que ce soit dans l'univers des contes ou des histoires de vie ; la découverte de la vie des Bushmen a complété cette ouverture, suscitant un questionnement éducatif sur les différents modes de vie.

Les CE1 et CE2 sont partis deux jours en classe d'arts à l'île Tudy et ils y ont travaillé les masques africains et l'habitat russe, mêlant intérêt artistique et découverte totale. Une exposition à la médiathèque a permis de montrer à tous la richesse de leurs réalisations !



On va faire des maisons russes
École St Pierre St Paul

Le Bénin a aussi été à l'honneur autour de notre action de solidarité en février ; 600 € ont pu être reversés pour une action de grande envergure en lien avec le réseau de nos écoles et permettre l'aménagement d'un terrain de sport aux abords sécurisés...

Des engagements éducatifs et des actions concrètes, qui nous permettent d'éveiller les élèves à d'autres réalités humaines... un long et patient chemin de tolérance !

Dormir dans un tipi- c'est rigolo -École St Pierre St Paul



On danse comme MYA
École St Pierre St Paul





■ École Saint Pierre Saint Paul

C'est dans cet esprit de découverte que nous accentuons notre travail sur les rythmes brésiliens pendant le carnaval... le défilé est un moment de fête partagée !

Notre spectacle de fin d'année scolaire sera aussi l'occasion de révéler tout notre travail autour des musiques du monde, un grand moment assurément, tout en couleurs et en chants variés... !

– Sport, nature et patrimoine... des propositions stimulantes

Le sport est un axe important de développement de l'enfant dans un contexte de coopération... Les élèves vivent des rassemblements sportifs qui les confrontent aux autres sans les affronter... c'est l'idée-force qui place le plaisir de participer et de bien faire avant la performance. La rencontre CROSS des CM au collège, le rassemblement sportif des écoles le 8 avril à l'occasion du centenaire de l'UGSEL (Union Sportive), les jeux départementaux du 16 juin sont des moments forts dans la scolarité des enfants.

La pratique de la voile a eu un grand succès et devrait être reconduite l'année prochaine ; elle vient prolonger l'apprentissage de la natation et proposer une ouverture pour les activités de bord de mer !

Enfin, Erwan accompagne une grande partie de l'année les classes dans des activités nouvelles et stimulantes. L'ensemble place le sport à l'honneur et c'est tant mieux !

D'autres sorties seront réalisées d'ici la parution du bulletin ! Les CP vont vivre une grande journée SAFARI le 10 juin et les CM iront découvrir tout le patrimoine de Josselin le 16 juin.

Bien sûr, les actions citoyennes sont régulièrement renouvelées. L'installation de mousseurs sur tous les robinets de l'école a permis des économies d'eau importantes ; l'alimentation est toujours au cœur

des actions de prévention, avec le concours du groupe de restauration collective à l'initiative de la mairie ; la prévention routière est également un passage obligé très instructif !

– Des projets portés par les parents

Ils sont incroyables les parents ! Qu'ils s'agissent des travaux, pourtant parfois conséquents, tels l'aménagement d'un espace de 100m², ou d'animations nouvelles (conférence ouverte à tous, vide grenier, repas dansant, marché de Noël, chocolats...), ils sont toujours présents... Cet investissement est primordial pour le bon fonctionnement de l'école et la cohésion de la communauté éducative.

En cette fin d'année, je tiens à remercier personnellement tous ceux qui contribuent de près ou de loin au bon fonctionnement de l'école et à la réussite de ses projets, et notamment l'équipe éducative dont le dévouement doit être souligné.

Malgré un grand attachement à l'établissement et à Erdeven, j'ai accepté la direction de l'école de Carnac ; c'est Madame Catherine BAUR qui accueillera les élèves à la rentrée, je lui souhaite pleine réussite dans les projets à venir !

Merci à tous, ces années ont été de très belles années...

Bel été à tous !

Pour toute l'équipe éducative,
Anne Pelletier

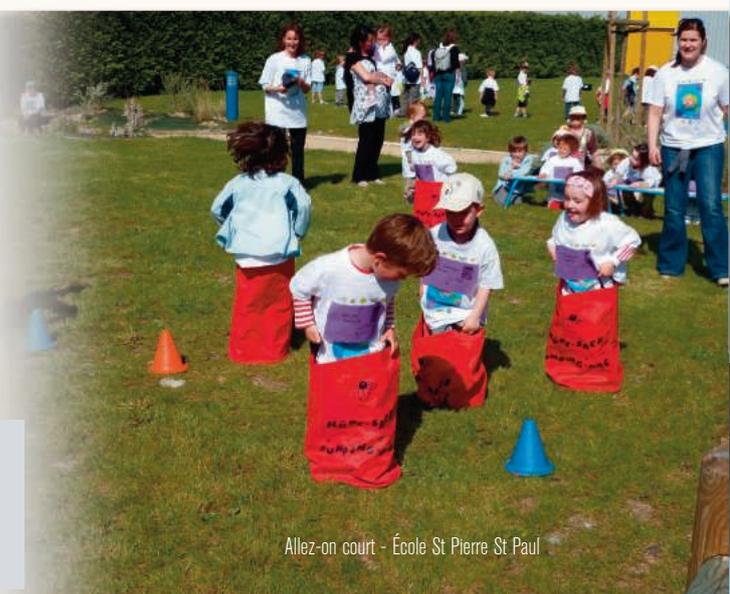
contact / inscriptions :

02 97 55 65 43

E-mail : ecolestpierrestpaul@orange.fr

site : ecolestpierrestpaul.org

Directrice : Anne Pelletier



Allez-on court - École St Pierre St Paul

Une petite lettre pour chaque année... M - E - R - C - I.

L'année scolaire 2010-2011 s'achève, et les nombreux enfants et parents, toute l'équipe éducative de l'École St Pierre St Paul tiennent à remercier leur directrice, Mme Anne Pelletier, pour son dévouement, son dynamisme, sa bonne humeur,... pour tous ces moments de vie partagés tout au long de ces cinq dernières années. Nous lui souhaitons une bonne continuation.



■ École Publique Le Grand Large

S'épanouir au travers des disciplines artistiques et sportives...

... acquérir des compétences nouvelles grâce à de nouvelles technologies : notre fil rouge cette année.

- Les sentiers de l'imaginaire

Les élèves de GS CP ont fait une escapade de trois jours à Monteneuf (56).

Ils ont abordé la nature avec une approche créative. Gildas, le conteur du centre, les a captivés au travers de ses histoires et légendes. Les ateliers d'expression corporelle, de sculptures ont permis également à chacun d'exprimer son imaginaire. Les enfants connaissent maintenant sur le bout des doigts les petites créatures qui se cachent dans les Landes...

- Une belle histoire...

Le projet de classe des CE1-CE2 concilie la production d'écrits, les arts plastiques et la connaissance du livre. En collaboration avec Christos, auteur jeunesse et Elisabeth Piquet, illustratrice, les enfants ont réalisé un album édité par les Editions Millefeuille. Les élèves ont créé des textes par groupes et imaginé individuellement des illustrations. La réalisation de cet album est une grande satisfaction pour les enfants. Ils sont très fiers de leur pouvoir d'auteur, d'illustrateur. Ils prennent conscience que leur travail n'est pas éphémère. Un grand merci à l'Amicale Laïque qui a financé l'édition du livre.

- Du pain sur la planche !

Le 17 avril dernier, les élèves de Moyenne Section de l'École du Grand Large se sont rendus dans l'atelier d'une boulangerie bio. Cette sortie a permis de finaliser le travail entamé sur notre alimen-

tation et plus précisément sur la fabrication du pain. Les élèves ont ainsi poursuivi le questionnement débuté en classe. Ils ont pris plaisir à mettre la main à la pâte. Leurs petits pains et leurs brioches, bien meilleurs que ceux obtenus en classe ont aussi démontré l'exigence et le savoir-faire propre au métier. L'après-midi s'est achevée par la dégustation des productions et à la grande joie des enfants, chacun est reparti avec une brioche et un pain !



- Artist'en'herbe

Les petits doigts fébriles des enfants de GS-CP attrapent, assemblent, collent les carreaux de pâte de verre sur le mur extérieur de l'école et s'initient à l'art de la mosaïque. Ce projet commun permet de laisser une trace durable des apprentissages à l'école. De plus, cette fresque indiquera aux passants le nom de notre école. Ce qui est très motivant et valorisant pour l'enfant.

- Classe Ria

L'idée de créer une classe Ria est née lors du rapprochement du Syndicat mixte de la ria d'Étel de l'inspection d'académie. L'objectif pédagogique est de permettre aux enfants de mieux connaître leur territoire et de réfléchir de manière ludique aux conséquences de leurs actes sur le milieu aquatique et l'environnement. Cette année, les deux classes de CE et CM ont été sélectionnées pour vivre cette aventure. Du 14 au 17 juin, les enfants ont pu observer le milieu proche et souvent méconnu (pêche, algues, oiseaux, fonds sous-marins...). Toujours dans une approche éco-citoyenne, nous avons effectué les déplacements à vélo ou à pieds. L'hébergement au lycée professionnel d'Étel nous a permis enfin d'être au plus près des milieux observés et de rédiger ensuite un travail de journaliste avec le large matériel informatique mis à disposition. Nous avons regagné l'école en faisant une halte chez nos correspondants étellois. Rien ne sert de partir loin, parfois, le plaisir est à côté !





■ École Publique Le Grand Large

- Entrons dans l'ère du numérique

Nous tenons à remercier particulièrement la municipalité pour l'achat de trois Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et vidéoprojecteurs. En effet, 3 classes de l'école ont la chance d'exploiter ce nouvel outil pédagogique. Ce tableau offre un panel de fonctionnalités. Il apporte ainsi des plus-values considérables dans les apprentissages : il accroît la motivation et la participation de l'élève. L'aspect innovant, moderne de l'outil éveille la curiosité en classe et capte plus aisément l'attention. Le TNI favorise le processus d'apprentissage et de mémorisation et valorise l'enfant : l'enseignant projette à la classe les travaux de certains élèves pour illustrer ses corrections et met ainsi en avant la qualité de leur travail. Les cours sont plus dynamiques et animés et l'enseignant peut plus facilement mettre les élèves dans une posture d'acteurs grâce à l'interactivité du système. Il nous reste à nous familiariser avec le système pour l'exploiter au mieux.

- A bicyclette, sur une planche ou à la nage

Nous accordons toujours une place importante à la pratique de l'Éducation Physique et Sportive et dans ce contexte, nous continuons notre partenariat avec Erwan Le Gwen, animateur sportif. Comme chaque année, nous poursuivons avec le même enthousiasme les séances de natation à la piscine de Quiberon et de surf à Plouharnel. Nouveauté : le cycle vélo dans les classes de CE et CM.

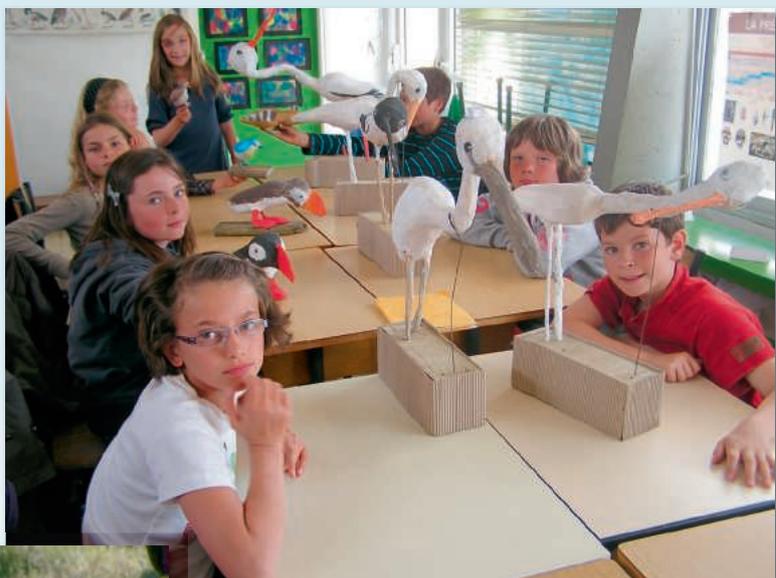
A l'issue des séances d'entraînement, nous avons enfourché notre bicyclette pour une sortie nature et

ornithologique (CE et CM). Accompagnés de Nicolas Le Garff (Life Nature), nous avons étudié les plantes, oiseaux, insectes observés au hasard de notre périple. Une jolie balade d'une journée avec une halte à Sainte-Barbe et Kérouriec pour profiter sainement de notre environnement.

L'équipe pédagogique remercie vivement la Municipalité et l'équipe de l'Amicale Laïque pour leur soutien financier et leur écoute tout au long de l'année.

Nous sommes heureux de constater que notre école accueille de plus en plus d'élèves chaque année. Merci de votre confiance.

Madame Pisani, directrice, se tient à votre disposition pour les nouvelles inscriptions au : 02 97 55 63 85. (pendant les vacances d'été)



*Bonne vacances à toutes
et à tous !*

Contact :

02 97 55 63 85

Blog : ecolegrandlarge.over-blog.com

Directrice : Christine Pisani



■ Tickets Sport Loisirs Erdeven

Service Jeunesse : C'est parti pour 7 semaines cet été !

Tickets Sport Cet été, les tickets sport seront ouverts du 4 juillet au 19 août 2011.



Erdeven accueillera ainsi les 6-10 ans sur la commune.



Erdeven

Etel proposant les tickets sports adaptés aux 10-14 ans, Belz &

Locoal Mendon un Accueil de Loisirs Sans Hébergement à la journée (repas + garderie) pour les 3-12 ans.

Les « tickets sports loisirs » proposent des activités diverses et variées :

- **des Activités Sportives** (Équitation, soccer, tennis, boxe, hand ball, rollers, hockey, crosse québécoise, course d'orientation, gymnastique, base ball, escrime, kinball, trampoline, tchoukball, capoeira, sports de raquette, tir, ...)
- **des Activités Manuelles** (atelier peinture grandeur nature pour décoration de l'accueil de loisirs, peinture sur t-shirt, création de bijoux, construction de mini surf, atelier Mr Patate, fabrication d'arc et de flèches, portrait photo word art, ...)
- **des Grands Jeux** (journée aventure avec construction de cabanes et épreuves, Jeux Olympiques d'Été, cluedo géant, Erdeven express, splash party, chasse aux trésors...)
- **des Sorties ou des Journées à Thème** (sortie VTT, ateliers cuisine et pâtisserie, journée asiatique, piscine, bowling, loisirs land, yapapark et le jardin de yaka, cinéma, rallye cuisine, ptit délire, journée « Aquatic Games », initiation cirque, journée, journée pêche et nature...).

Le succès des mini séjours tel qu'aux vacances de Pâques, 2 jours à la découverte de Rennes (visite de la ville, découverte de l'espace des sciences...) permet de renouveler l'expérience pour l'été avec des thèmes et lieux différents.

Ainsi 3 minis séjours seront proposés 1 en juillet et 2 en août :

Équitation : 20 et 21 juillet (24 places)

Voile (optimist, jeux sportifs) : 10 et 11 août (20 places)

Aventure : 16 et 17 août (24 places, accrobranche, chasse aux trésors...)



Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée et ont la possibilité de rester manger sur place le midi (dans ce cas prévoir un pique-nique).

Ils seront accueillis de 9h à 17h par une équipe d'animation qualifiée, dynamique et motivée.

RDV avec le directeur des Tickets Sports Erwan et ses animateurs Ophélie, Thibaut, Mickael, Brayan, Marie pour encadrer les jeunes à différents moments.

Le programme tickets sport est distribué 3 semaines avant le début des activités dans les écoles d'Erdeven (Ecole Saint Pierre - Saint Paul, Ecole du Grand Large) mais aussi dans les écoles d'Etel. Il est également disponible à l'accueil des mairies d'Erdeven et d'Etel et sur le site internet des communes.

SEJOURS ÉTÉ

Par ailleurs pour les séjours d'été, c'est un pari réussi.

Depuis quelques années, un groupe de jeunes s'est mobilisé durant les vacances d'hiver pour monter leur projet et organiser leurs vacances.





■ Tickets Sport Loisirs Erdeven

Ils ont tout d'abord effectué des recherches de lieux, choix d'activités et d'hébergement (par le biais d'Internet, office de tourisme.) ; puis le service jeunesse d'Etel, d'Erdeven, de Belz et de Locual Mendon a pris le relais afin d'étudier les devis, réaliser un budget prévisionnel puis effectuer les réservations.

C'est ainsi que 3 camps voient le jour :

Du 18 au 29 juillet, 24 ados âgés de 14 à 17 ans partiront à Bidarray dans le pays basque (rafting, canyoning, surf à Biarritz, pelote basque, rando bivouac, visite Saint Jean de Luz...).

Du 4 au 9 juillet, 24 pré-ados de 11 à 13 ans partiront à Saint Jean de Mont (accrobranche, paint ball, sports sur plage, journée à Atlantic toboggan.).

Du 2 au 7 août, 24 pré-ados également âgés de 11 à 13 ans séjourneront au camping du Ty Nadan à Locunolé pour un séjour Aventure (canoë, accrobranche, course d'orientation, quad, équitation...)

Le Guen Erwan,
Animateur Jeunesse

Modalités d'inscriptions :

Les renseignements et les inscriptions s'effectuent en Mairie auprès du Service Jeunesse.

Toutes inscriptions après le 4 juillet 2011 s'effectueront :

- auprès de Mr Le Guen Erwan au 06-76-87-51-85 (Aux heures d'ouvertures des Tickets Sports).
- Fiche Sanitaire- Renseignements OBLIGATOIRE
- Test Boléro ou brevet de natation (pour certaines activités nautiques)
- Paiement à l'inscription (bons caf, msa et chèques vacances acceptés)

Toute absence injustifiée sera facturée

Renseignements :

Mairie : Tél. 0297556462 / Fax. 0297556944
LE GUEN ERWAN, directeur des
« tickets sport loisirs » : 0676875185

■ Entente de la Ria



Grâce à la volonté de tous ses bénévoles et de tous ses joueurs de progresser ensemble, l'entente de la ria est promise à un bel avenir.

Cette saison 2010/2011 s'est très bien déroulée avec des conditions météorologiques bien plus clémentes pour la 2^{ème} partie.

Beaucoup de satisfaction sur le plan sportif avec l'excellent parcours en gambardella des U19. La remontée des U17 et U15 après une descente en 1^{ère} partie de saison. Une bonne saison également des U13 en secteur « îles et rivières ». Une mention pour le tournoi de l'armada du FCL ou ils ont terminé dans le top 12 sur 60 équipes engagées dans le Morbihan et le Finistère.

Les U10 et U11 se sont aussi bien défendus en secteur en terminant dans le haut du tableau, notamment dans la coupe du secteur organisée par l'entente de la ria à Erdeven.



Les U9 ont fait preuve d'une bonne assiduité et la relève est assurée avec les U8 qui découvrent le football tous les mercredis.

L'entente de la ria a reçu le mercredi 25 mai le FCL. Cet après midi a été un moment d'échanges avec les joueurs pro qui ont ravi nos jeunes footballeurs.

Le prochain rendez-vous pour l'entente est le 1^{er} troc et puces dimanche 10 juillet au stade de Belz.

Merci à tous nos bénévoles qui font un excellent travail depuis plusieurs saisons.

Nous comptons aussi sur tous les parents pour s'investir davantage au sein de l'entente de la ria.

Bonnes vacances d'été et rendez-vous début septembre pour les nouvelles inscriptions à l'école de foot.

Le bureau de l'entente de la ria
Et son président Mikaël Le Rouzic





Erdeven Étel Foot

Objectifs atteints



La saison s'achève et après la dernière, les objectifs fixés ont été réalisés pour cette saison.

L'équipe première en D2 a réalisé une bonne saison et termine à la 7^{ème} place. Le classement aurait pu être meilleur mais trop de matches nuls ont été réalisés. Les joueurs ont toutefois été solidaires et avec le renfort d'excellentes recrues se sont très bien comportés durant toute la saison réalisant un bon parcours en coupe de France en étant éliminés au 3^{ème} tour (2-0) par le stade QUIBERONNAIS qui évolue en D.R.H après avoir battu AURAY FC (3-0).

L'équipe B en D3 s'est aussi distinguée en terminant également à la 7^{ème} place. Dans un groupe très difficile elle obtient le maintien lors de la dernière journée. Cette bande d'excellents joueurs, renforcée, il est vrai, par de bons éléments mutés de l'équipe première à tour de rôle, était dirigée par Fred LE MOAL qui tire sa révérence pour raisons professionnelles.

L'équipe C en DH termine elle aussi à la 7^{ème} place. Cette équipe de copains a eu un excellent comportement tout au long de la saison et l'assiduité des joueurs a permis d'être au complet toute la saison.

Les vétérans (une seule équipe cette saison) ont réalisé un bon parcours en coupe n'étant battu quand 1/8 de finale par VANNES.O.C par un but à zéro. L'assiduité a été de mise toute la saison et les 23 licenciés ont passé de bons dimanches matins ensemble.

Le club comptait cette saison 176 licenciés dont 72 jeunes au sein de l'entente de la Ria.

Philippe LE GUEN notre entraîneur continuera d'assumer ses fonctions et espère avec l'arrivée de nouveaux joueurs une montée en D1 pour l'équipe A et une place

en haut du tableau pour l'équipe B qui sera dirigée cette saison par Christophe BRION.

Mathieu JEHANNO est le nouvel arbitre officiel du club, il espère être rejoint par un ou plusieurs candidat à l'arbitrage : Avis aux amateurs !

De nouveaux dirigeants au sein du bureau seront également les bienvenus.

Les festivités organisées par le club ont connu leurs succès habituels.

L'ensemble du club tient à remercier les municipalités d'ETEL et d'ERDEVEN pour leurs subventions et surtout la mise à disposition d'équipements dignes de ce nom :

Stade Marcel LE QUENTREC et local du club à ERDEVEN et les Stades de la Garenne et de la Falaise à ETEL.

Merci aussi aux sponsors pour leur aide financière précieuse. Un grand bravo aux fidèles supporters toujours aussi nombreux aux matches.

Nos prochaines manifestations auront lieu au mois de Juillet.

- Le 9 juillet TROC et Puces au Stade Municipal d'ERDEVEN
- Le 16 juillet Soirée Moules frites à la Salle de la Criée à ETEL
- Le 30 juillet Soirée Loto à la Salle polyvalente d'ERDEVEN

Venez nombreux soutenir par votre présence à ces soirées les bénévoles qui se donnent sans compter pour le bien d'ERDEVEN ETEL FOOT.

Bonnes vacances à toutes et tous.

**Pour le bureau d'ERDEVEN ETEL FOOT,
le secrétaire.
Ch. LE NINIVEN**

Contacts :

Patrick LE CALVE , Président 06 69 64 26 65
Christian LE NINIVEN, Secrétaire 02 97 55 63 70
Philippe LE GUEN, Entraîneur 06 71 33 92 38
Rachid MAAMRI, Vétérans 06 62 42 93 64
Yann ROYER, Jeunes 02 97 55 65 69



■ Jazz Évasion

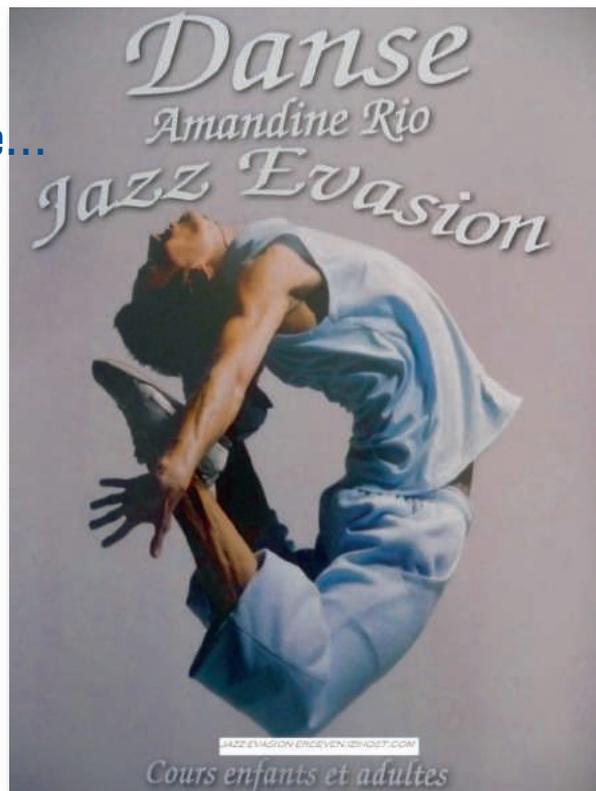
L'année de danse jazz s'est bien déroulée...

et c'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme qu'Amandine RIO a accompagné l'ensemble de ses élèves au spectacle de fin d'année.

Celui-ci s'est produit à la salle Émeraude de Local-Mendon le dimanche 26 juin. Les danseuses ont, selon leur âge, représenté plusieurs comédies musicales de renom : Notre Dame de Paris, les 10 commandements, Roméo et Juliette, Mozart l'opéra Roch, Singing in the rain, West Side Story, Starmania... et beaucoup d'autres encore.

Un gala riche et varié qui a fait le plaisir des danseuses et des spectateurs venus nombreux. Nous nous sommes tous retrouvés après le spectacle autour d'un buffet dînatoire afin de partager nos impressions.

Jazz Évasion souhaite à l'ensemble de ses adhérents un bon été 2011 et assure pour la rentrée prochaine encore plein de projets à vivre.



Contact :

Mme Réni Robic (Présidente) : 02.97.55.64.06
<http://jazz-evasion-erdeven.izihost.com/>

Mr Kerleau Thierry (Trésorier) : 06.83.89.38.84

■ Tennis club de la Ria / Erdeven

La saison 2010/2011 se termine

Une fois encore et depuis trois années d'existence, le bilan des activités est positif :

Nous avons maintenu le nombre d'adhérents ; Les rencontres de tennis se sont succédées tout au long des mois, et grâce à nos superbes installations nous avons pu recevoir un très grand nombre d'équipes de toute notre région de Bretagne et même au delà.

Sur le plan tennistique, nos équipes jeunes, seniors et seniors + ont eu de très bons résultats : nos deux équipes "fanion" femmes et hommes se sont très

bien comportées, finissant seconde des Régionales pour les hommes, et troisième des Pré- Nationales pour les femmes ; deux championnats de haut niveau ;

Nous avons pu présenter 14 jeunes aux Finales départementales, ce qui démontre le très bon niveau de nos joueurs, l'efficacité et le sérieux de notre équipe de B E (professeurs).

Notre tournoi d'été débutera mi-juillet, ouvert à tous joueurs de tous niveaux et de tous âges. Néanmoins cela ne nous empêchera pas d'accueillir sur nos courts les estivants voulant s'adonner au tennis.

A cet effet nous rappelons que la location des terrains se fera par l'intermédiaire de l'office de tourisme d'Erdeven à partir de début juillet

Comme chaque année, les inscriptions pour la saison 2011 /2012, débuteront courant septembre, principalement pour les personnes voulant jouer en équipe ou suivre des cours, néanmoins il est tout à fait possible de faire parti du club tout au long de l'année...

Donc à très bientôt et Bonnes vacances pour tous...!



Notre équipe féminine N° 1 en pleine décontraction

Pour toute information :

Un seul n° de téléphone : 02 97 55 62 77



■ Kayak Club de la Ria d'Étel

École de pagaie et école de sport

Le Kayak Club de la Ria d'Étel (KCRE) accueille un large public, pratiquants jeunes et adultes, en loisir et en pratique sportive.

Cette dernière se décline tout d'abord avec « l'École de pagaie », ouverte aux plus jeunes, de 10 à 15 ans, et qui fonctionne tous les mercredis après-midi. L'objectif est de donner aux plus jeunes des bases solides, en multipliant les supports et les milieux : kayak de mer, kayak de rivière, kayak de vague (wave-ski), avec la chance d'avoir à portée de main (ou de pagaie !) parmi les plus beaux sites de la région (sans chauvinisme !) pour toutes ces pratiques ! Cette volonté de polyvalence se retrouve dans la participation au Challenge départemental jeunes, qui permet aux pagayeurs de l'école de pagaie de retrouver les autres pratiquants des clubs morbihannais lors de rencontres sportives et conviviales tout au long de la saison (c'est le KCRE qui a organisé la finale cette année à Etel les 14 et 15 mai).

Pour les plus grands, à partir de la catégorie cadets (15 ans), les séances d'entraînement ont lieu le mercredi après-midi et le samedi matin, là aussi sur différents supports. Le club dispose d'une flotte de bateaux qui permet de naviguer aussi bien en rivière qu'en mer. Les deux disciplines privilégiées par le club sont le waveski sur-fing, sur les vagues de nos côtes, et l'océan racing, courses en mer. Tous les ans, le club aligne plu-

sieurs compétiteurs sur les épreuves régionales et nationales, avec de bons résultats. Ainsi fin août 2011, une dizaine d'entre eux participera au Championnat de France d'océan racing à St Malo, avec notamment Yannick LAOUSSE, l'entraîneur du KCRE, qui a remporté toutes ses courses sélectives au printemps.

Toutes ces formes de glisse sont aussi bien sûr accessibles aux adultes en loisir et en loisir sportif, avec des sorties organisées le samedi après-midi. Le club dispose là aussi de kayaks adaptés à tous. Pour les adultes nouveaux pratiquants, un cycle de formation est mis en place à la rentrée, pour acquérir rapidement les bases techniques (navigation et sécurité) et gagner vite en autonomie.

En attendant la rentrée en septembre 2011, le club propose des animations tout l'été, base nautique Pointe de La Vieille Chapelle à Ste Hélène, avec des locations et des sorties encadrées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Yannick au 06 14 28 21 17 (site du club kcre.fr)

A bientôt sur l'eau !

Le Président, Philippe BLANQUET

Pour tout contact :

kayak.ria.etel@free.fr,
ou Yannick au 06 14 28 21 17

La finale du Challenge Jeunes à Etel, le 14 mai 2011 (photo Anne Blanquet)





■ Cyclo-Club d'Erdeven



La saison 2011 a débuté voici maintenant 5 mois.

Le nombre d'adhérents reste stable avec 31 licenciés et une moyenne d'âge de 56 ans (le plus jeune ayant 32 ans et le plus âgé, 79 ans).

Le programme de nos sorties est disponible sur notre site <http://cyclo-erdeven.ffct.org>

Depuis le début de l'année, l'activité VTT fonctionne tous les dimanches. Les débuts sont difficiles. Il est à noter que le club a une notoriété en « vélo route » et non en VTT. L'activité VTT est plutôt active en période d'hiver, mais il faut persévérer.

Prenez contact auprès de Michel LASNE 06 62 48 07 03 ou Yvon NABAT au 06 83 91 78 87.

Venez nous rejoindre, le VTT est à votre portée.

Le 15 mai 2011, la municipalité d'ERDEVEN a organisé le départ de la course cycliste « TRO DIV STER », pilotée par le club de LANESTER.

Le Cyclo-Club a répondu présent pour assurer la sécurité de la course aux différents carrefours de la commune.

En Mars 2011, nous avons organisé le TROC VÉLO (principe du dépôt-vente). C'était une première et ce fut une réussite. La demande était présente mais l'offre était un peu limitée surtout sur les vélos enfants et dames.

Cette expérience sera renouvelée et l'offre sera élargie à tous les accessoires du vélo (casques, chaussures...) sur le même principe.



Le président

Georges Carcanague - 06.32.66.82.03

■ Gym Club Erdeven

Vous avez été nombreux cette année...

L'activité physique est votre alliée pour retrouver l'énergie. Elle favorise la circulation sanguine et donc l'oxygénation de tous vos tissus. Vous stimulez aussi votre système nerveux. Bref le sport vous mettra de bonne humeur alors laissez vous tenter, Revenez aussi nombreux l'année prochaine !!!

Cette saison qui s'écoule a compté 92 adhérents dont 13 seniors et il faut ajouter les 10 personnes qui ont suivi le stage P I E D (équilibre)

Pour la rentrée les cours seront reconduits :

La gym tonique le lundi et le jeudi de 20h30 à 21h30 encadrée par des moniteurs de la fédération Sport 56.

La gym douce le lundi de 13h45 à 14h45 et le jeudi de 10h45 à 11h45 encadrée Véronique Bourdon.

La gym spécial senior le lundi de 15h00 à 16h00 encadrée par Véronique Bourdon.

Un atelier spécial équilibre animé par Rabia Cousin aura également lieu durant la saison 2011/2012

Tarif : la licence est de 80 euros pour l'année

COMPOSITION DU BUREAU

- Présidente : Mme Menard Evelyne
- Vice présidente : Mme Lucas Françoise
- Secrétaire : Mme Janvier Mireille
- Secrétaire Adjointe : Mme Taquet Roselyne
- Trésorière : Mme Girard Jacqueline
- Trésorière Adjointe : Mme Leclair Annick



Pour tous renseignements, s'adresser à :

Evelyne MENARD : 02 97 55 60 06



Club de Tennis de table d'Erdeven-Belz

La saison 2010/2011 se termine avec 34 adhérents

dont 16 jeunes qui participent régulièrement toute l'année aux entraînements dirigés du mercredi, avec Jean-Yves Hervé et du vendredi, avec Hélène Horel.

Nous avons en compétition 3 équipes ; une D1 qui se maintient pour l'année prochaine, une D2 qui descend en D3 et une équipe Jeunes.

Bonne prestation de tous les joueurs.

Félicitations à Cédric Kerneac pour sa première place de la Finale par classement Départementale.

Participation de Frédéric Kerneac au Championnat du Morbihan qui termine troisième.

Les jours d'entraînements sont :

- Libres, le mardi de 21h00 à 23h00.
- Le mercredi, dirigés par Jean-Yves Hervé de 18h00 à 20h00.
- Le vendredi, dirigés par Hélène Horel de 18h30 à 20h30.

Il est possible de faire un entraînement pour les vétérans le dimanche matin.

Venez essayer le Tennis de Table...



Pour tous renseignements :

Frédéric et Lydia Kerneac au 02/97/55/68/02 - 06/84/64/14/62

Judo Club d'Erdeven

La saison 2010-2011 touche à sa fin et le bilan de cette saison est très satisfaisant.

Tout d'abord, le club compte 47 licenciés de 4 à 15 ans et la progression devrait se confirmer la saison prochaine. Les judokas ont participé aux différents interclubs, organisés à Vannes, Hennebont et Lorient, aux différents stages sportifs de l'UCK-NEF (Noël, Pâques) ainsi qu'aux compétitions Fédérales officielles.

En championnat, Estéban Alves Dos Santos se classe vice-champion du Morbihan dans la catégorie benjamins - 60 kg et 5ème du championnat du Morbihan par équipe Benjamins.

La saison 2011-2012 sera l'occasion d'un nouveau départ, puisque les compétiteurs du Judo Club d'Erdeven ainsi que les compétiteurs de l'UCK NEF de Vannes, rejoindront la structure "compétition de Judo Argoat Golf", qui regrouperont ainsi les clubs suivants : Judo Club Erdeven, UCK-NEF de Vannes, U.S Séné, Judo club d'Elven et Judo club de St Avé, permettant ainsi des entraînements en commun et des compétitions par équipes plus fortes.

Les inscriptions pour la saison prochaine se feront le mardi 6 et le jeudi 8 septembre 2011 de 17 h à 19 h 30 au gymnase municipal.

Contact :

Pierre RICHARD
Ceinture noire 4^{ème} Dan Professeur
diplômé d'État 2^{ème} degré.
Téléphone 06 64 53 52 44.





■ Forum intercommunal des associations

La première édition du forum intercommunal des associations se déroulera le samedi 10 septembre 2011 de 10h à 17h30 à la salle polyvalente de Belz.

Ce forum a pour but de regrouper, en un même lieu et à une même date, la présentation des activités proposées par les associations des trois communes de Belz, Erdeven et Etel.

Vous pourrez ainsi découvrir les richesses du tissu associatif local au travers des stands des diverses associations sportives, culturelles, caritatives, présentes sur notre territoire.

Vous pourrez vous initier à certaines pratiques, participer à des animations proposées par les associations (danse, basket, tennis de table, broderie, peinture,...), poser toutes vos questions,... et vous inscrire à ces diverses activités.

Cette initiative est le fruit d'une réflexion menée par les élus de la communauté de communes de la ria d'Etel ayant pour but de créer ou renforcer des liens entre les différentes associations et les habitants de la communauté de communes.

A noter que le forum intercommunal des associations se déroulera successivement sur les trois communes de Belz, Erdeven et Etel dans les prochaines années.

Renseignements : Sébastien Croguennec – Communauté de Communes de la Ria d'Etel – 02 97 55 56 22

■ Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes, dans son rôle d'animation de la commune, a organisé le 6 mars, pour la 2^{ème} année consécutive, un après-midi dansant qui sera reconduit en 2012 étant donné l'augmentation de la fréquentation.

Les bénévoles se sont retrouvés en janvier autour d'un repas

Le 15 mars un troc et puces a permis de produire quelques bénéfices qui serviront à l'organisation des festivités à venir, à savoir :

- le 13 juillet, sur le parking de la plage de Kerhilio, le repas de sardines grillées animé par un musicien-chanteur, suivi du feu d'artifice et du bal populaire avec l'orchestre « Fusion » ;
- le 12 août, fest-noz au parc de Keraveon ;
- les 3 et 4 septembre, la fête des oignons avec la participation du conseil municipal des jeunes.

Le comité des fêtes participe également à différentes manifestations tout au long de l'année avec d'autres associations, l'office du tourisme et la municipalité.

Les trois chapiteaux neufs (de type barnum de 3 mètres sur 6 mètres) ainsi que d'autres matériels sont loués régulièrement aussi bien aux associations qu'aux particuliers (anniversaire, baptême, mariage, réunion de famille, festivités diverses).

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

-Membres du bureau :

Pierre-Fé LE BOZEC, président
Albert BRIGAND, vice-président
Michel LE BON, secrétaire
Françoise LIEBARD, secrétaire adjointe
Jacqueline GIRARD, trésorière
Dominique NICOLY, trésorier adjoint

Autres membres :

Reni ROBIC
Bernard LIEBARD
Pierrick LOFFICIAL
Jean-Claude LE PORT

Fête des oignons 2010 Clément et Julie





■ Association " Danse Bretonne Erdeven "

Une année scolaire (encore !) se termine.

Comme tous les ans, nous nous sommes réunis, enfants et adultes, lors d'un repas chaleureux et bien sûr dansant, autour d'Hélène BONNEC, afin de la remercier de tous ses efforts, qui, il faut l'avouer, commencent à porter leurs fruits ! N'oublions pas Jacky et Maryvonne qui apprennent à nos enfants.

Cette réunion a été l'occasion de récompenser un de nos plus fidèles danseurs, d'une médaille (humoristique, en chocolat) de sa persévérance ainsi que de sa bonne humeur ! Il se reconnaîtra !

Chacun apprend à son rythme, mais les progrès sont visibles ; ainsi la gavotte de l'Aven est enfin au point et nos danseuses et danseurs ont exécuté une exhibition remarquable (enfin presque, quelques ratées lors des bals).



Nous nous sommes perfectionnés dans des danses bretonnes bien de chez-nous et dans certaines plus exotiques, telles que tarentelles, madison, etc.!

Ainsi, serons-nous prêts pour les Fest Noz de l'été durant lesquelles les plus expérimentés pourront apprendre à nos visiteurs qui, espérons-le seront nombreux et favoriser ainsi notre culture et tradition bretonne à laquelle nous tenons tous !

Nous sommes prêts !

Si vous êtes intéressés, si vous souhaitez vous ressourcer, rejoignez-nous !

Nous nous réunissons, pour les adultes, tous les mercredis soir de 20h30 à 22h30 à la salle polyvalente d'Erdeven. Même les plus patauds y arrivent et l'important c'est de participer dans la bonne humeur !

Informations pratiques :

Mercredi : - 14h Enfants (gratuit)
- 20h30 Adultes (coût de l'adhésion : 10 €)

Contacts :

Hélène BONNEC, Daniel FONTAINE
Daniel.Fontaine@jdfontaine.fr

■ Club des retraités Les Menhirs d'Erdeven

Un semestre s'est déjà écoulé depuis le début 2011 et les amis du club ont toujours "bon pied bon œil" et toujours autant d'enthousiasme lors des réunions.

La galette des rois, fin janvier, a été dégustée dans une joyeuse ambiance. L'assemblée générale ordinaire annuelle a fait état d'un bilan sain et positif. Le jeu du loto anime vigoureusement les réunions. En mai, il nous a été présenté une formule très intéressante concernant la sécurité à domicile au moyen de différents systèmes d'alarme. A étudier, en fonction des moyens financiers de chacun. Comme chaque année, un repas sympathique va clore cette première période très agréable.

En juillet et août, les vacances font cesser nos activités ; elles reprendront début septembre.

Du soleil et Bonnes Vacances à Tous.

La Présidente, Mathilde Le Téo



Sous le sapin
Noël et la galette
des rois au Club
des Menhirs

■ Jumelage Amitié "Erdeven-St Märgen"

L'année 2011 a été l'occasion pour 14 jeunes d'Erdeven de partager la vie des jeunes allemands pendant une semaine.

Pendant la première semaine des vacances de Pâques, ils ont participé à différentes activités, comme de l'escalade ou la randonnée en montagne et ont pu passer une journée inoubliable dans le plus grand parc d'attractions en Europe « L'EUROPA PARK ».

Comme à chaque fois, il y a eu beaucoup d'échanges et un réel plaisir à vivre ensemble de beaux moments d'amitié et de partage.

Nous attendons la confirmation de la venue des Allemands en Août prochain et du nombre de jeunes à fouler les terres bretonnes.

La mobilisation, la motivation et l'énergie communicative sont toujours aussi présentes chez tous les animateurs du comité de jumelage.

L'amitié entre nos deux communes est forte, belle et durable. Le jumelage est une magnifique aventure formidable que nous vivons et souhaitons faire vivre à tous les jeunes d'Erdeven.

Vive le jumelage !

Contact :

Cyrille BLANCHETON - Président - 02 97 55 90 34



ASSOCIATIONS



Les Doigts D'Or

Les Doigts d'Or continuent sur leur lancée à créer des nouveautés qui sont présentées lors de leur expo-vente annuelle.

L'ambiance y est toujours excellente. C'est dans cet esprit qu'elles ont proposé, avec l'appui et le concours de l'Office du Tourisme, une journée «Portes Ouvertes» qui aura lieu au mois d'Août, afin de les faire connaître, en particulier, des nouveaux arrivants.

La Présidente Micheline Eludut

Contact :

Présidente : Micheline Eludut : 02.97.55.65.90

Trésorière : Simone Perronno : 02.97.55.64.98

École de Musique de la Ria d'Étel

Au moment où se prépare cet article, la saison 2010/2011 va se terminer.



Les élèves de l'École de Musique Intercommunale préparent l'audition qu'ils donneront le samedi 28 mai. Pour la plupart d'entre eux, ce sera « le grand plongeon », la première fois qu'ils joueront en public, même si la salle sera exclusivement remplie par les familles et les élèves de la même ou des autres disciplines enseignées.

Au-delà des aptitudes intrinsèques, l'apprentissage d'un instrument requiert un travail régulier et de la détermination. L'audition publique contribue à la maîtrise de soi. Cet enseignement est une formidable formation pour les jeunes élèves et une source d'équilibre pour les moins jeunes.

Lors de l'assemblée générale du 24 juin, il sera rendu compte des résultats globaux de l'année selon le processus légal. Les perspectives de la rentrée de septembre seront exposées, discutées, éventuellement amendées puis sanctionnées par un vote de décision. Globalement, l'année 2011/2012 sera une année de consolidation du périmètre de l'offre. C'est ainsi que

les cours de guitare et de piano continueront à être proposés à Erdeven le mardi et le mercredi, avec une éventuelle extension du cours de piano si la demande continue sa croissance.

Les cours de guitare seront dispensés à Locoal-Mendon le mercredi.

A Etel, il sera proposé un cours de flûte, de saxo et d'harmonica le mercredi.

A Belz, continueront d'être donnés les cours d'accordéon diatonique et de violon traditionnel et classique, ainsi que les répétitions de l'atelier musical et de la chorale, « Le chœur de la ria », qui souhaite ardemment accueillir de nouvelles voix masculines.

L'idée d'étendre le violon à une autre commune reste dans nos intentions. Par ailleurs, il se pourrait que l'offre piano s'étoffe avec un 3^{ème} professeur qui serait également en charge d'une classe d'orchestre, si la demande se confirme et si une salle est disponible.

Courant juillet, la plaquette décrivant l'ensemble de l'offre sera disponible dans les 4 mairies de la communauté de communes et sur le site www.clcb.thebigdive.net/

A noter les réunions de prises des inscriptions et de planification des cours aux Astéries à Belz : le 7 septembre à 18h pour la flûte, le saxo, l'harmonica, le piano Belz, la guitare et l'atelier enfants de Locoal-Mendon, la guitare et le piano à Erdeven, le 8 septembre à 18h pour le violon et l'accordéon.

Bon été à toutes et tous. A bientôt pour la rentrée.

Ch Leborgne

Nuisances sonores.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses raboteuses,...

Ne peuvent être effectués que :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



■ Association « Les p'tits matelots »

Il était un petit navire... qui revint d'un long voyage !

Ohé ! Ohé ! Nos « petits matelots » ont navigué sur les flots avec les assistantes maternelles du canton de Belz, Erdeven et Etel. En effet, cette année, l'association « Les petits matelots » a organisé une croisière autour du monde pour l'éveil de nos chérubins.

Chaque jeudi, nos valeureux mousses ont fait escale à la salle du grand saule de Belz pour des activités éducatives et ludiques en tous genres : peinture, danse, chant, musique, etc.

Pour maintenir en forme notre équipage, le capitaine de vaisseau Sébastien Jollivet (spécialiste de la motricité chez les moins de 3 ans) a proposé bénévolement aux moussaillons en devenir des exercices physiques adaptés.

Par ailleurs, afin de garder le moral des troupes au beau fixe, notre vice-amiral, Sylvie Catalogna (bibliothécaire) a animé, le premier jeudi du mois, l'atelier lecture.



Et nos amiraux, les assistantes maternelles, leur ont fait découvrir de nouvelles contrées. Voici un aperçu du livre de bord : les fantômes écossais pour Halloween, le nouvel an chinois en janvier, le carnaval de Rio en février, les animaux d'Afrique en mars, les Indiens d'Amérique en juin...

Voilà enfin nos « petits matelots » rentrés à bon port, l'occasion pour les assistantes maternelles de l'association de larguer, à leur tour, les amarres, le temps d'un été, pour bronzer sous le soleil des tropiques. Elles souhaitent donc, aux lecteurs et aux petits mousses restés à quai, de bonnes vacances. Le rendez-vous est pris en septembre pour de nouvelles aventures !

La présidente de l'association

■ Mme Sabrina BURGOT 69 rte de larmor 56550 BELZ, tel : 09 51 90 84 93.



■ Relais Parents Assistantes Maternelles

de la Communauté de Communes de la ria d'Etel « Petite Planète »

Le relais est un espace d'information, d'échange et d'écoute pour les parents et futurs parents, les assistantes maternelles agréées et les candidates à l'agrément.

- Il a pour but d'aider les parents dans leur recherche d'assistante maternelle et de les renseigner sur les démarches administratives et financières liées à leur statut d'employeur.
- Il informe également les assistantes maternelles agréées sur leurs droits et l'exercice de leur profession.

- Il permet une mise en relation avec les parents qui sont en recherche d'une assistante maternelle.

Nathalie Deroo-Manach vous accueille le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 9h00 à 12h30.

Renseignements

■ Tél. : 02 97 55 49 32 / 06 74 11 77 54
E-mail : ram@ria-etel.com

■ Informations pour les ordures ménagères.

Les personnes facturées en résidence secondaire et qui sont passées en résidence principale, doivent en informer la Communauté de Communes.

■ Les plages de Kerhillio.

Les conditions d'accès aux parkings des plages de Kerhillio restent les mêmes : tarif de 1 euro, et gratuité pour les résidences principales et secondaires dans la limite d'un macaron par résidence et non par véhicule. Macaron à retirer au secrétariat de la mairie.



■ "Embellir et bien vivre à Erdeven"

Après-midi dansante et costumée

Le 25 février, un bal costumé animé par notre musicien Hervé Lannez a eu lieu à la salle polyvalente. Il a été fort apprécié de tous et demande à être renouvelé avec plus de participants une prochaine fois.

Randonnée et repas à Pont-Scorff

Le jeudi 24 mars la randonnée du matin s'est terminée au restaurant du Moulin de St Yves dans la joie et la bonne humeur.

Pour le reste, les traditions ont été respectées : distribution de géraniums, nettoyage des dunes, repas à Ste Anne. Quand vous lirez ce bulletin, nous aurons effectué la sortie d'une journée le 7 juin à BREST, avec visite commentée de la ville le matin, le pont de Recouvrance, la tour Tanguy, musée retraçant l'histoire brestoïse et enfin le château fortifié par Vauban et l'après-midi l'embarquement à la découverte de la rade de Brest.

Le concours de pétanque aura lieu le jeudi 16 juin ... avec paëlla le soir à la salle polyvalente.

Livre - Erdeven autrefois -

Des brochures sont en vente à l'office du Tourisme, à l'Intermarché et chez Jéhanno Souvenirs.

Cet été, les 20 juillet, 3 et 17 août auront lieu les randonnées avec repas champêtre ouvertes à tous. Des affiches viendront les rappeler en temps utile.

Pour le reste, nous participerons, bien sûr, à la journée des associations sous le patronage de la commune ; nous organiserons une marche en octobre dans le cadre d'un Automne Autrefois du pays d'Auray.

En été les activités hebdomadaires d'Embellir continuent (à l'exception des après-midis récréatives) :

- pétanque, le lundi, le jeudi et le samedi à 14h sur le terrain de la salle polyvalente (coté tennis)

- rando le mardi (10 à 13 km) départ à 13h30 de la place la mairie (covoiturage)

- rando le vendredi (7 à 9 km) départ à 14h de la place la mairie (covoiturage).

Un concours photo est organisé sur le thème : la Ria d'Etel ouvert à tous les photographes amateurs de l'association. Pour participer il suffit d'envoyer à partir du 1^{er} Sept jusqu'au 30 Oct 3 photos maximum à l'adresse suivante Concours photos Embellir - Mairie d'Erdeven

En juillet et août, nous renouvelons l'exposition - photos anciennes (Erdeven autrefois) - à la médiathèque.

La présidente : Bernadette Thévenin

Pour toutes informations complémentaires :

■ bernadettehevenin@wanadoo.fr. ou embellir.fdurand@yahoo.fr
02 97 55 6146 (laisser message et n° de téléphone en cas d'absence) Office de tourisme



■ Association " Les Amis de Johanna "

L'année 2011 a débuté par le traditionnel fest-noz.

Trois groupes fidèles ont fait danser quelques 500 participants : ARVEST - DUO LE GUENNEC et AVEL DRO.

Une autre manifestation, sous la forme d'un repas moules/frites avec animation pendant et après le repas doit être organisée le 23 juillet prochain.

La solidarité est toujours au rendez-vous et chaque manifestation est l'occasion pour chacun de nous de donner du temps, de l'amitié et du soutien.

Le site internet est également à la disposition de tous pour suivre la vie de Johanna et lui envoyer vos messages de solidarité.

Les progrès de Johanna sont toujours réels et sa volonté est grande de donner un peu plus de lumière dans sa difficile vie quotidienne. Ses parents font preuve d'un grand courage et d'une disponibilité de tous les instants. Chaque avancée dans la thérapie que Johanna suit en Belgique est une lueur d'espoir et leur donne la force d'avancer et de continuer le combat.

Contact :

■ Cyrille BLANCHETON
Président 02 97 55 90 34
johanna.erdeven@laposte.net



Modifications de la collecte des déchets ménagers sur certains secteurs

Dans le cadre d'une mise en conformité à la réglementation du travail, le syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner a travaillé sur les circuits de collecte de notre territoire avec le prestataire privé en charge de la collecte des déchets ménagers.

Il s'avère que lors des tournées de collecte, le prestataire doit effectuer des marche-arrières avec le camion benne pour accéder à certains bacs. Or, la recommandation de la CRAM (R437), relative à la collecte des déchets ménagers et assimilés, préconise la suppression du recours à la marche-arrière, qui constitue un mode de fonctionnement anormal. En effet, la réalisation de marche-arrière induit des risques, notamment pour les équipiers de collecte, les usagers, etc ... Les seules marche-arrières autorisées sont celles effectuées dans le cadre d'une manœuvre et sur une

longueur équivalente à celle du camion. C'est pourquoi les circuits de collecte ont été revus sur certains secteurs de la commune. Plusieurs solutions ont été étudiées (aménagement fait par la commune pour faciliter la manœuvre du camion, déplacement du point de collecte, regroupement des bacs lors de la collecte,...). Les riverains concernés ont reçu ou vont recevoir un courrier et une visite de l' élu ayant travaillé sur ce point, accompagné de l'ambassadrice du tri du syndicat.

Pour rappel : le bac à collecter doit être présenté sur la voie publique la veille du jour de collecte et rentré après passage de la benne.



Activités du pôle multimédia

Le pôle multimédia de la communauté de communes de la ria d'Étel propose différentes activités et services vous permettant d'accéder, seul ou accompagné d'un animateur, à du matériel informatique performant dans un cadre convivial et ouvert à tous, débutants ou confirmés.

Activités au pôle multimédia

Pour les particuliers :

- Initiation ou perfectionnement à l'informatique
- Accès au matériel informatique mis à disposition
- Accès à Internet
- Accès gratuit aux services de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi (offres, rédaction et impression de cv,...)
- Aide à la réalisation de blog, site internet,...

Pour les associations :

- Initiation à l'informatique ou perfectionnement pour les responsables d'associations
- Accès à internet pour les responsables d'associations

- Aide à la réalisation de supports de communication (affiches, prospectus,...)
- Aide à la réalisation de blog, site internet,...
- Possibilité de mise en place d'ateliers pour les adhérents

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h / 14h-18h

Mardi 9h-12h

Mercredi 9h-12h / 14h-18h

Judi 9h-12h

Vendredi 9h-12h / 14h-18h

Renseignements :

Pôle Multimédia de la communauté de communes de la ria d'Étel - Sébastien Croguennec - 02 97 55 56 22 - pole-multimedia@ria-etel.com

Ateliers informatiques au sein des médiathèques et bibliothèque

A partir de septembre et pour la seconde année, des séances d'initiation à l'informatique sont organisées au sein des bibliothèques et médiathèques de Belz et Erdeven. Un atelier sera également mis en place à la rentrée à la médiathèque de Locoal-Mendon.

Ces séances sont gratuites pour tous les abonnés des bibliothèques et médiathèques et se déroulent une fois par semaine pour des groupes de 4 personnes maximum (inscription obligatoire aux séances d'initiation).

Renseignements : bibliothèque de Belz, médiathèques d'Erdeven et de Locoal-Mendon et Pôle Multimédia de la communauté de communes de la ria d'Étel (Sébastien Croguennec - 02 97 55 56 22 - pole-multimedia@ria-etel.com)

Arrêté

de limitation ou de suspension des prélèvements d'eau dans le département du Morbihan pour faire face aux conséquences de la sécheresse et au risque de pénurie d'eau

-) Interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage. Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules qui ont une obligation réglementaire (sanitaire, alimentaire...) ou technique (bétonnières...) et pour les organismes liés à la sécurité.
-) Interdiction de nettoyer les façades et toitures, sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression.
-) Interdiction de lavage de la voirie (chaussées, trottoirs, caniveaux...) sauf usage de balayeuses automatique ou impératif sanitaires.
-) Interdiction de remplir les piscines familiales à usage privé, sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ou-

vrage ou des utilisateurs.

-) Interdiction de vidanger les plans d'eau, même disposant d'une autorisation ou d'un récépissé de déclaration au titre des articles L 214-4 et suivants du code de l'environnement.
-) Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux, publics ou privés, entre 8 heures et 20 heures.
-) Interdiction d'arroser les terrains de sport (stade, golf...) entre 8 heures et 20 heures.
-) Fermeture de fontaines publiques qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau.
-) Interdiction de l'irrigation agricole entre 11 heures et 18 heures sauf pour :
 - l'irrigation de légumes en maraîchage

et cultures spéciales (horticoles, pépinières, médicinales, aromatiques) en plein champ ou sous serres, quels que soient l'origine de l'eau et le mode d'irrigation ;
- l'irrigation des légumes industriels à partir des plans d'eau autorisés.

Article 5 -Durée de validité

les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa date de signature.

Les mesures de restriction sont prescrites jusqu'au 31 octobre 2011, sauf dans le cas où l'état de ressource justifierait de nouvelles mesures. Elles peuvent cependant être rapportées avant cette date si la situation de vigilance est levée sur l'ensemble du département.



Habitat 2011 - Amélioration de l'habitat

L'année 2011 est marquée par une profonde réforme de l'attribution des aides à l'amélioration de l'habitat distribuées par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). Ce changement répond à la volonté de renforcer l'action de l'Agence autour de trois priorités :

- la rénovation thermique des logements et la lutte contre la précarité énergétique,
 - le traitement de l'habitat dégradé et indigne,
 - l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap
- Simultanément, différents programmes lancés par les Communes et le Conseil Général sont en place.

DE NOUVEAUX PROGRAMMES

► Une convention visant à la Prévention de la Précarité Énergétique lancée par le Conseil Général

La réduction de la consommation énergétique dans les logements anciens constitue, de par l'ampleur des travaux et des économies à réaliser, un des enjeux majeurs de la politique départementale en faveur de l'habitat durable.

Pour les propriétaires, situés dans des communes non couvertes par une OPAH, ne bénéficiant pas des mêmes avantages, le département a mis en place un programme de « prévention de la précarité énergétique », dispositif de conseil en faveur des économies d'énergie dans l'habitat existant au profit des ménages à ressources modestes afin de démontrer l'intérêt d'un conseil relatif à l'amélioration de la performance énergétique des logements.

Les missions de « prévention de la précarité énergétique » confiées au CHD.PACTARIM du Morbihan comportent 2 volets principaux :

- la réalisation de diagnostics-conseils auprès des ménages éligibles aux aides de l'ANAH financés à hauteur de 75% par le Conseil Général, soit 375 € TTC,
- l'assistance au montage des dossiers d'aides aux travaux préconisés lors du diagnostic pris en charge à hauteur de 50% avec un maximum de 250 € TTC.

DE NOUVELLES AIDES

• Les aides de « droit classique »

Suite à la réforme, l'attribution des aides de l'ANAH repose sur la réalisation de diagnostics. **Les diagnostics regroupant l'état du bâti** (gros œuvre, couverture... au travers d'une grille d'évaluation du bâti), du logement (confort, électricité...) **et de vos besoins** (consommation d'énergie, justificatifs pour l'adaptation au vieillissement...) sont nécessaires pour déterminer vos **POSSIBILITES D'AIDES**.

Gratuits en secteur d'OPAH, **ces constats** classent le logement en 2 grandes catégories (travaux lourds ou travaux moyens) **déterminant des plafonds de travaux et un pourcentage d'aides**.

• Les aides du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) dans le cadre du programme national « HABITER MIEUX »

L'État a créé un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements, appelé "Habiter Mieux", doté de 500 millions d'euros sur 7 ans et devant aider 300 000 **propriétaires occupants** en situation de précarité énergétique à financer les travaux de **rénovation thermique** les plus efficaces pour diminuer de façon significative les déperditions d'énergie de leur logement. Le fonds créé pour gérer ces aides s'appelle le du Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique des logements (FART).

Destination des crédits du FART:

- **Une aide aux travaux d'économie d'énergie**, appelée **aide de solidarité écologique (ASE)**, réalisés par des propriétaires occupants de ressources modestes. *Le versement de l'ASE est conditionné par une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique du logement. Ne peuvent être concernés par l'ASE que les logements achevés avant le 1^{er} juin 2001. Une seule aide peut être versée pour un même logement et pour un même bénéficiaire.*
- **Une aide à l'ingénierie sociale, financière et technique** permettant d'accompagner les ménages bénéficiant d'une aide aux travaux dans l'élaboration, le montage financier et le suivi de leur projet.

Le montant de l'aide

L'aide du FART, fixée initialement à 1100 € puis majorée de 500 € par le Département, est donc de **1600 €** par logement.

Les prestations d'accompagnement

Pour pouvoir bénéficier d'une aide "Habiter Mieux", vous devez impérativement être assisté par un opérateur professionnel pour le montage de votre dossier.

- vous pouvez bénéficier d'une prestation d'accompagnement sous la forme d'une aide. Cette aide vous est versée directement au titre de l'accompagnement prévu dans le programme "Habiter Mieux" mais vous devez avoir préalablement signé un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec un opérateur agréé. Le montant de l'aide est de 430 €.

CONCLUSIONS

Suite au Grenelle de l'Environnement, l'objectif national de réduction des dépenses d'énergie trouve sa transcription dans ce programme « Prévention de la Précarité Énergétique du Morbihan ».

Ainsi un propriétaire, répondant aux conditions de ressources de l'ANAH, peut bénéficier pour des travaux d'économie d'énergie, de plus de 50% d'aides publiques en cumulant l'aide de l'ANAH + celle du FART+ celle de la Communauté de communes sans oublier le bénéfice de l'ECOPrêt et d'éventuels crédits d'impôt.

Propriétaires, n'hésitez pas à vous renseigner, la période est propice pour réaliser vos travaux.

Un seul numéro : **02 97 40 96 96** Une adresse : **CHD.PACTARIM du Morbihan Avenue BorgnisDESBORDES BP 181 56005 VANNES Cedex** Un courriel : **accueil@chdpactarim56.fr**

En 2011, les aides se déclinent de la manière suivante :		
Type de travaux	Propriétaires Occupants	Propriétaires Bailleurs
TRAVAUX LOURDS	50% de 50 000 € HT	35% de 80 000 € HT de travaux maximum
TRAVAUX MOYENS	35 ou 50% de 20 000 € HT	35 ou 25% de 40 000 € HT de travaux maximum
AUTRES TRAVAUX	20 ou 35% de 20 000 € HT	

ATTENTION : Ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu l'accord de subvention

■ Taxe de séjour

Madame, Monsieur,

La commune d'ERDEVEN a institué, comme de nombreuses communes touristiques, la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire.

La taxe de séjour est établie sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et sur celles qui n'y possèdent pas une résidence à raison de laquelle elles sont passibles dans la taxe d'habitation (article L2333-29 du CGCT).

La période de perception de la taxe de séjour s'étend du 1er juin au 30 septembre.

Cette taxe dont les modalités de perception sont définies par la loi, est destinée à financer les équipements nécessaires pour un meilleur accueil des personnes séjournant à ERDEVEN.

Le tarif de la taxe de séjour est fixé, pour chaque nature et pour chaque catégorie d'hébergement, par personne et par nuitée de séjour. Il est arrêté par délibération du conseil municipal conformément à un barème établi par décret.

Le tableau ci-dessous vous indique les taux de la taxe pour l'année 2011

1	Hôtels de tourisme 2 étoiles	0,60€/j
2	Terrains de Camping et de Caravanage classés en 4 étoiles	0,50€/j
3	Meublés, gîtes ruraux privés et communaux	0,45€/j
4	Village Vacances de catégorie confort et tous autres établissements de caractéristiques similaires	0,45€/j
5	Terrains de Camping et de Caravanage classés en 3 étoiles	0,45€/j
6	Parcs résidentiels de loisirs	0,35€/j
7	Terrains de Camping et de Caravanage classés en 2 étoiles ou dans une catégorie similaire ou inférieure et tous les autres terrains de caractéristiques équivalentes	0,20€/j

En application de l'article L.2333-37 du CGCT, lorsque les logeurs, hôteliers, propriétaires ou autres intermédiaires reçoivent le montant des loyers qui leur sont dus, ils perçoivent la taxe de séjour sur les assujettis.

Le nombre de personnes ayant logé, le nombre de jours passés, le montant de la taxe perçue ainsi que, le cas échéant, les motifs d'exonération ou de réduction de cette taxe sont inscrits sur un état à la date et dans l'ordre des perceptions effectuées (articles R.2333-50 du CGCT).

Dans tous les cas, la taxe de séjour est perçue avant le départ des assujettis.

Les logeurs, hôteliers, propriétaires ou autres intermédiaires versent, sous leur responsabilité, au régisseur communal de la taxe de séjour, le montant de la taxe calculé conformément aux dispositions des articles L.2333-29 à L.2333-36. A cette occasion ils doivent produire une déclaration indiquant le montant total de la taxe perçue ou due, à laquelle sera joint un état détaillé (document disponible en mairie).

La date limite de versement de la taxe de séjour est fixée au 10 octobre.

Le régisseur procède à l'encaissement de la taxe et en donne quittance immédiatement.

En cas d'infraction à toutes des dispositions et aux obligations prévues à l'article L.2333-37 des pénalités seront appliquées dans la limite du quadruple du droit dont la commune a été privée.

(Mise en recouvrement par le trésor public après émission d'un titre de recette émis par le service comptabilité de la mairie dans la 2ème quinzaine du mois d'octobre).

Le tarif de la taxe de séjour est affiché chez les logeurs, hôteliers, propriétaires ou autres intermédiaires chargés de la percevoir et tenu à la mairie à la disposition de toute personne qui désire en prendre connaissance.

**Le Maire,
Marie-Françoise LE JOSSEC**

**Nb : régisseur de recettes, M. Pierre LE BOZEC
Permanence du lundi au vendredi, de 09h00 à 11h00**

P.S. : Si vous n'exercez plus d'activités de loueurs de meublés ou si vous avez vendu votre bien non assujetti à la taxe d'habitation, nous vous invitons à en informer notre service « taxe de séjour » par courrier afin d'éviter toutes poursuites.

***Détail consultable en mairie ou sur le site internet
ville-erdeven.com**



ÉTAT CIVIL

Naissances

NOM	Prénom	Adresse	Jour de naissance
DREANO - - DESPEISSES DE LA PLANE	Anaïs	Crucuno	04/12/2010
LE BOURHIS	Zoé	50, Rue de Croix Izan	05/12/2010
AGNERAY GUILLOT	Thaïs	Rue Croix Cordier	22/12/2010
LE DOARE	Malia	Loperhet	24/12/2010
RIOU	Louise	Rue de Kerroch, Clos des Oliviers	26/12/2010
LE GASCOIN	Léane	Kerhilio	29/12/2010
RESCOURIO	Anna	Le Lisse	07/01/2011
HAMON- -DA ROCHA	Timothée	10, Impasse du Moulin	07/01/2011
BONNEC- -MORIN	Candice	12, Rue de Keravéon	17/01/2011
LE BIHAN LE PORT	Pablo	2, Résidence Le Nalbé	20/01/2011
SÉVENO	Albane	45, Résidence Atlantique	04/02/2011
DUJARDIN	Youna	4, Rue des pruneliers	10/02/2011
MARTIN- - KUPFER	Véronika	24, Rue du stade - Rés. Les Iles	21/02/2011
EVEILLÉ	Anaëlle	54, Saint Germain	23/02/2011
BUANNIC	Aziliz	44, Rue Croix Izan	23/02/2011
KERZERHO	Robin	Loperhet	03/03/2011
LE GAL	Edern	Le Lisse	05/03/2011
RICHARD	Louise	Kergrosse	09/03/2011
LAPORTE CANO	Mahé	10, Les Camélias	18/03/2011
LE BELZ	Gaspar	Crucuno	24/03/2011
LE BRAS	Mathis	Le Triono	24/03/2011
ALLAIN--GOULARD	Margaux	12 bis, Les Hauts de Loperhet	10/04/2011
LÉTOURMY	Margot	Rés. Les Iles, 24, Rue du Stade	18/04/2011
BRETON- -PICHARD	Marius	4, Rue de Gavroche	26/04/2011
ROSA	Malo	Village de Kervazic	27/04/2011
VIROLLE	Divy	13, Pont Quenno	02/05/2011
LE DIGOL	Capucine	Village Vacances de Keravel	03/05/2011
PHELIP	Gaspard	Kervazic	06/05/2011
JOUAUD	Elisa	Ty Er Quarch	06/05/2011
LE CALVE	Coline	7, Ter Rue Sœur Maurice	30/05/2011

Mariages

NOM Prénom	NOM Prénom	Date
AOUZELLEG Mohand	BLANCHARD Georgette	28/12/2010
LESERS Philippe	RAULT Séverine	05/02/2011
MOTTU Jean-Marie	BAYON Marie	19/02/2011
DELÉPINE Philippe	LAMARE Catherine	03/05/2011
BÉOUT Franck Pierre	JOSSET Christelle	14/05/2011

Décès

NOM Prénom	Adresse	Date du Décès	Date de naissance
LE BLEVEC Patrick	Kerhilio	07/12/2010	17/12/1951
JEHANNO Yves	4, Rue de Kervazic	09/12/2010	17/09/1947
DREANO Pierre	Crucuno	02/01/2011	28/12/1922
HABERT Geneviève (née BRUANT)	4, Route de Keravéon	03/01/2011	03/02/1933
MARIE Jacqueline (née GERVAIS)	181, Rue des Canadiens Bois-Guillaume (Seine Maritime)	10/01/2011	29/10/1926
BERTIC Jean	Kéredo	13/01/2011	19/02/1931
JACHNIK Robert	Lotissement de Kéranroué, Impasse des Alouettes	21/01/2011	16/04/1922
KERZERHO Louise (née LE GLEHUIR)	34, Rue Nationale	21/01/2011	07/06/1917
GUILLOTO Solène	Kerjoyeux	26/01/2011	10/01/1991
CLAUDI Fernande (née BOLLINI)	43, Rue Nationale	02/02/2011	06/09/1927
CHEVALIER Christian	Rue du Grand Large	07/02/2011	08/09/1953
LE BOMIN (née MELO) Renée	Kerhilio	25/02/2011	17/02/1930
GUILLEVIC Denise (née THOMAS)	Résidence Le Nalbé II Rue du Général de Gaulle	15/02/2011	28/06/1929
HUBERT Line	4, L'Orée du Bois	27/02/2011	23/07/1959
LE CREURER Lucien	3, Rue des Genêts	25/02/2011	06/01/1927
LE GLOAHEC Raymond	Kerdavid	02/03/2011	25/04/1930
LE CORVEC René	10, Rue du Manémeur	02/03/2011	10/03/1921
LE CORVEC Louis	Lisveur	13/03/2011	13/07/1914
BAYON Denis	Kerhilio	08/04/2011	06/12/1952
LEBON Madeleine (née BARBIER)	17 Rue Bedennerie -Coudray (Mayenne)	25/05/2011	12/07/1925

Administratifs

URGENCES

POMPIERS ☎ 18

GENDARMERIE Etel ☎ 17 ou
02 97 55 32 11

CENTRE ANTI-POISONS
Rennes ☎ 02 99 59 22 22

SAMU
(Service d'Aide Médicale d'Urgence) ☎ 15

MAISON MÉDICALE :
Av. Wilson - AURAY ☎ 02 97 68 42 42

MÉDECINS

Dr TRANCHEVENT :
2, place de l'église ☎ 02 97 55 65 50

Dr SAMLONG :
24, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 63 37

ORTHOPHONISTE

LE BREIL Emilie :
25, Parc Penhouët ☎ 02 97 55 62 73

PHARMACIE

Mme DERIEUX :
14, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 63 49

OSTEOPATHE

DERIEUX Soline:
11, rue du Calvaire ☎ 06 58 08 76 59

PÉDICURE PODOLOGUE

ALLIX Antoine :
3, rue du Souvenir ☎ 06 77 27 89 31

INFIRMIERS

LESEIGNEUR Annette/DUVAL Olivier
3, rue du Souvenir ☎ 02 97 55 66 42

LE HELLAYE Anthony
Lot. Kerpondy ☎ 02 97 55 95 63

CHIRURGIEN DENTISTE

Dr LE BOURVELLEC-SCOARNEC :
Rue Sœur Maurice ☎ 02 97 55 65 39

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

GORY Gérard :
Tenat er Velin ☎ 02 97 55 63 62

JOLLY Xavier :
7, rue Nationale ☎ 02 97 55 93 18

NOTAIRES

Maîtres JEGOUREL - DREANO :
Rue Nationale ☎ 02 97 55 64 04

TAXIS

MOIZAN Isabelle ☎ 02 97 55 65 51
ou 06 98 67 20 58
LE GALL René ☎ 02 97 55 25 25
ou 06 80 33 64 46

PMU - LOTO

17, rue des Menhirs ☎ 02 97 55 90 13

Paroisse

PRESBYTÈRE

M. Le Recteur Paul LORHO :
9, rue Abbé Le Barh ☎ 02 97 55 64 59

OFFICES RELIGIEUX

Dimanche à l'église : 10 h 00

Bureau de poste

Heures d'ouverture :

mardi : 9 h 00-12 h 15 // 13 h 00-16 h 00

mercredi : 9 h 00-12 h 15 // 13 h 30-16 h 15

jeudi - vendredi: 9 h 00-12 h 15 //
fermé après-midi

samedi : 9 h 00-12 h 00

fermé le lundi

Changement d'horaires 1^{er} juillet 2011

Levée du courrier : du lundi au vendredi : 15 h 30
le samedi : 11 h 50

☎ 02 97 55 64 30
Fax 02 97 55 64 29



CALENDRIER MANIFESTATIONS

2011

JUILLET

Vendredi 1	Kermesse et repas (Salles A et B)	Ecole Publique
Mardi 5	Festi-mômes - place de la mairie	Office de Tourisme
Mercredi 6	Festival des chapelles	Office de Tourisme
Jeudi 7	Initiation à la danse bretonne	
Samedi 9	Brocante	Erdeven-Etel Foot
Dimanche 10	Pardon de St Germain	Les Amis de St Germain
Mardi 12	Festi-mômes - place de la mairie	Office de Tourisme
Mercredi 13	Feu d'Artifice à Kerhillio	
	Festival des chapelles	Office de Tourisme
Jeudi 14	Initiation à la danse bretonne	
Samedi 16	Loto	
Dimanche 17	Troc & Puces	Office de Tourisme
Mardi 19	Festi-mômes - place de la mairie	Office de Tourisme
Mercredi 20	Randonnée et Repas (Salle B)	Embellir Erdeven
	Festival des chapelles	Office de Tourisme
Jeudi 21	Initiation à la danse bretonne	
Samedi 23	Repas dansant Moules frites (Salles A et B)	Les Amis de Johanna
Mardi 26	Festi mômes - 18 heures	Office de Tourisme
Mercredi 27	Festival des chapelles	Office de Tourisme
Jeudi 28	Initiation à la danse bretonne	
Dimanche 31	Pardon de St Sauveur	St Sauveur

SEPTEMBRE

Samedi 3	Fête des oignons (Salles A et B)	Comité des fêtes
Dimanche 4	Fête des oignons (Salles A et B)	Comité des fêtes
Jeudi 8	Repas Pétanque	Embellir Erdeven
Samedi 10	Forum des Associations (Salles A et B et C plus terrains de football)	
Dimanche 11	Assemblée Générale	Au Carrefour des Arts
Samedi 24	Loto	Ecole St Pierre - St Paul

OCTOBRE

Vendredi 7	Assemblée Générale	Comité des fêtes
Vendredi 14	Assemblée Générale	Les Sept Saints
	Pot d'accueil	Badminton
Samedi 15	Fest-noz (Salles A et B)	Embellir Erdeven
Vendredi 21	Réunion calendrier des fêtes 2012	
Dimanche 23	Brocante (Salles A et B)	Tennis

AOÛT

Mardi 2	Festi mômes - 18 heures	Office du Tourisme
Mercredi 3	Randonnée + repas champêtre (Salle B)	Embellir Erdeven
	Don du Sang (9h - 13h) Salle du Tilleul	
	Festival des chapelles	Office du Tourisme
Jeudi 4	Initiation à la danse bretonne	
Samedi 6	Brocante	Tennis Club
Mardi 9	Festi mômes - 18 heures	Office du Tourisme
Mercredi 10	Festival des chapelles	Office du Tourisme
Jeudi 11	Initiation à la danse bretonne	
Vendredi 12	Fest-noz au Parc de Keravéon	Comité des fêtes
Dimanche 14	Kermesse Paroissiale au Parc de Keravéon	
Mardi 16	Festi mômes - 18 heures	Office de Tourisme
Mercredi 17	Randonnée + repas	Embellir Erdeven
	Festival des chapelles	Office de Tourisme
Jeudi 18	Initiation à la danse bretonne	
Samedi 20	Loto pour les courses pédestres (Salles A et B)	
	Marché Artisanal	Au Carrefour des Arts
Dimanche 21	Marché Artisanal	Au Carrefour des Arts
	Repas Accueil des Allemands	Amitié Erdeven/Sankt-Märgen
	Troc & Puces - Place de la mairie	Office de Tourisme
Mardi 23	Festi mômes - 18 heures	Office de Tourisme
Mercredi 24	Festival des chapelles	Office de Tourisme
Jeudi 25	Initiation à la danse bretonne	
	Repas de jeunes français/Allemands	Amitié Erdeven/Sankt-Märgen
Vendredi 26	Repas crêpes	Amitié Erdeven/Sankt-Märgen
Dimanche 28	Pardon des 7 saints	
Mercredi 31	Festival des chapelles	Office de Tourisme

NOVEMBRE

Mardi 8	Assemblée Générale	Théâtre Les Asphodèles
Samedi 12	Soirée choucroute (Salles A et B)	Amitié Erdeven-St Märgen
Jeudi 17	Repas des Aînés	
Vendredi 18	Assemblée Générale	Cyclo-Club
Samedi 19	Loto (Salles A et B)	Erdeven-Etel Foot
Vendredi 25	Assemblée Générale	Embellir Erdeven
Dimanche 27	Fêtes des plantes - Parc de Keravéon	Office de Tourisme

DECEMBRE

Vendredi 2	Tournoi interne	Badminton
Samedi 3	Exposition - Salle des Menhirs	Les Doigts d'Or
	Téléthon	
	Téléthon	
Dimanche 4	Marché de Noël	Amicale Laïque
Samedi 10	Loto pour les courses pédestres	
Dimanche 11	Arbre de Noël des Ecoles	
Vendredi 16	Père Noël (Salle A)	
	Assemblée Générale (Salle B)	Office de Tourisme
	Marché de Noël	Municipalité
Samedi 17	Brocante (Salles A et B)	Tennis
Dimanche 18		